UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse linguistique de cinq discours religieux de monseigneur Joachin Ruhuna

Nshimirimana, Sylvain; Sous la Direction de : Prof Dr. Melchior Ntahonkiriye

2007
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1600

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

ANALYSE LINGUISTIQUE DE CINQ DISCOURS RELIGIEUX DE MONSEIGNEUR JOACHIM RUHUNA

PAR

Sylvane NSHIMIRIMANA

Sous la Direction de:

Professeur Dr. Melchior NTAHONKIRIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langue et Littérature Françaises

Bujumbura, janvier 2007

DEDICACE

A nos parents qui n'ont pas pu voir le fruit de leurs efforts,
A la famille NUNI Adolphe pour ses sacrifices,
A toutes nos sœurs,
A Monsieur MANIRIHO Léonce,
Aux amis et connaissances.

Ce travail est le vôtre.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous avons une grande joie d'exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Nous tenons à remercier les éducateurs de tous les horizons qui ont contribué à notre formation tant humaine qu'intellectuelle. Nous pensons surtout aux professeurs du Département de Langue et Littérature Françaises. Que le Professeur Melchior NTAHONKIRIYE, Directeur de ce mémoire, considère ce travail comme le fruit de ses efforts. Malgré ses nombreuses occupations, il a disponibilisé son temps pour guider nos pas d'apprenti-chercheur. Grâce à ses conseils et à sa disponibilité, nous sommes arrivée à bout de ce travail. Nous lui serons toujours reconnaissante.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous ceux et à toutes celles qui nous ont soutenue matériellement, financièrement et / ou moralement pendant toute la durée de notre formation. Nous pensons spécialement à notre mère partie avant l'heure, à notre père, à Madame Cécile NDIKUMANA, à la famille NUNI Adolphe, à nos sœurs, à Léonce MANIRIHO, à nos cousins et à tous nos amis.

A tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, nous disons sincèrement merci.

Sylvane NSHIMIRIMANA

SIGLES ET ABREVIATIONS

Adj.	:	Adjectif
Cf.	:	Confère
COD	:	Complément d'Objet Direct.
COI	:	Complément d'objet indirect.
D1	:	Discours n° 1
D2	:	Discours n° 2
D3	:	Discours n° 3
D4	:	Discours n° 4
D5	:	Discours n° 5
Déf	:	Défini
Dét	:	Déterminant
Ed.	:	Edition
Ex.	:	Exemple
Fém.	:	Féminin
FLSH	:	Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
Ibidem	:	Au même endroit
Indéf.	:	Indéfini
Loc. prép.	:	Locution prépositionnelle
Masc.	:	Masculin
Mgr.	:	Monseigneur
Op.cit.	:	Ouvrage déjà cité
P.	:	Phrase
p.	:	page
P.comp.	:	Passé composé
Pers.	:	Personne
Plur.	:	Pluriel
P.p	:	Participe passé
Prép.	:	Préposition
Pron.	:	Pronom
P.S.	:	Passé simple
SN	:	Syntagme nominal
SV	:	Syntagme verbal
V.	:	Verbe

TABLE DES MATIERES **Page**

Dédicace..... i
Remerciements..... ii
Sigles et abréviations..... iii

0. INTRODUCTION GENERALE..... 1

0.1. Motivation 1
0.2. Délimitation du sujet..... 1
0.3. Intérêt et choix du sujet..... 3
0.4. Les hypothèses de travail..... 4
0.5. Les objectifs de travail 4
0.6. Articulations du travail..... 4
0.7. Cadre socio-historique..... 5
0.7.1. Que faut-il entendre par « religion » ?..... 5
0.7.2. Que faut-il entendre par « discours religieux » ?..... 6
0.7.3. Histoire du Burundi Chrétien..... 6
0.7.4. La personnalité de Mgr Joachim RUHUNA..... 8
a. Pour l'Eglise catholique..... 8
b. Pour le développement socio – économique..... 9

CHAPITRE I . CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DU TRAVAIL..... 12

I.1. Cadre théorique du travail..... 12
I.1.1. L'analyse du discours : sa place dans la linguistique..... 12
I.1.2. L'analyse du discours : historique..... 14
I.1.3. Les différentes approches du discours..... 16
I.1.3.1 L'approche lexicologique..... 16
I.1.3.2. L'approche syntaxique..... 17
I.1.3.3. L'approche énonciative..... 19
a) La distance..... 19
b) La transparence et l'opacité..... 20

c) La modalisation..... 20
d) La tension..... 21
I.2. Cadre méthodologique du travail..... 21
I.2.1. Le corpus..... 21
I.2.1.1 La définition..... 21
I.2.1.2 La constitution du corpus..... 21
I.2.1.3 Les sources..... 23
I.2.1.4 La méthode de travail..... 23

CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO – SYNTAXIQUE DES MOTS RECURRENTS..... 21

II.1. Le concept de « seigneur »..... 25
II.1.1. Les actants 1 26
II.1.1.1 Les actants 1 des verbes d'état..... 26
II.1.1.2 Les actants 1 des verbes d'action..... 27
II.1.1.3 Les actants 1 des auxiliaires modaux..... 29
II.1.2. Les actants 2 30
II.1.3. Les actants 3..... 30
II.1.4. Les circonstants..... 31
II.1.5. La synonymie..... 32
II.1.6. Les qualifications..... 34
II.1.7. Les environnements..... 34
II.1.8. Les associations..... 36
1° Le « Seigneur » en association avec les actions..... 36
2° Le « Seigneur » en association avec les gens..... 37
3° Le « Seigneur » en association avec les objets..... 37
4° Le « Seigneur » en association avec les objets non-humains qui ont le trait [+ abstrait]..... 38
II.2. Le concept d' « Eglise »..... 38
II.2.1. Les actants 1 des verbes d'action..... 39
II.2.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux..... 41
II.2.3. Les actants 3..... 42
II.2.4. La synonymie..... 43

II.2.5. Les qualifications..... 43
II.2.6. Les associations..... 44
a) L' « Eglise » en association avec les actions..... 44
b) L' « Eglise » en association avec les objets ayant le trait [-humain]..... 45
II.2.7. Les environnements..... 45
II.3. Le concept de la « paix »..... 46
II.3.1. Les actants 1 des verbes d'action..... 46
II.3.2. Les actants 1 des verbes d'état..... 47
II.3.3. Les actants 2..... 48
II.3.4. Les actants 3..... 48
II.3.5. Les circonstants..... 49
a) Avec les verbes d'état..... 49
b) Avec les verbes d'action..... 50
II.3.6. Les associations..... 50
a) La « paix » en association avec les gens..... 51
b) La « paix » en association avec les objets ayant le trait [+ abstrait]..... 51
II.3.7. Les qualifications..... 51
II.3.8. Les synonymes..... 51
II.3.9. Les oppositions..... 52
a) Des verbes..... 52
b) Des noms..... 53
c) Des participes passés pris comme adjectifs..... 53
II.4. Le concept de « tuer »..... 54
II.4.1. Le champ lexical..... 55
II.4.2. Le champ sémantique..... 55
II.4.3. Tableau lexico-sémantique de « tuer »..... 57
II.4.4. Interprétation du tableau..... 57

CHAPITRE III : LES FORMES ENONCIATIVES..... 60

III.1. Le jeu des personnes..... 60
III.1.1. La première personne du singulier « je »..... 60

III.1.2. La première personne du pluriel « nous »..... 61
a) Nous (je + tu + il +...)..... 62
b) Nous (je)..... 64
III.1.3 La forme possessive « notre » (nos)..... 64
III.1.4. La deuxième personne du singulier « tu »..... 65
III.1.5. La deuxième personne du pluriel « vous »..... 66
1° Vous (plus d'un lecteur ou d'un auditeur)..... 66
a) Vous : complément..... 66
b) Vous : sujet des verbes d'action ou d'état..... 67
c) La forme impérative..... 67
2° Le « vous » de majesté ou de politesse..... 69

III.1.6. Le pronom « on »..... 69
III.2. Le lien existant entre l'énonciateur et le récepteur..... 71
III.3. Quelques concepts pour rendre compte du procès d'énonciation...73
III.3.1. La distance..... 73
III.3.2. La transparence et l'opacité..... 77
III.3.3. Le concept de modalisation..... 78
III.3.4. Le concept de tension..... 79
a) Les temps utilisés..... 79
b) Les auxiliaires modaux..... 85

CONCLUSION GENERALE.....86

BIBLIOGRAPHIE.....88

0. INTRODUCTION GENERALE

Notre travail concerne un domaine de la linguistique qui n'a pas encore été exploré profondément : l'analyse linguistique des discours religieux.

0.1. Motivation

Le lecteur peut se poser des questions sur le choix d'un tel sujet. Serions-nous intéressée par la personnalité même de Mgr Joachim RUHUNA ? A cette question, nous pouvons répondre par non. Nous allons analyser les discours de cet Evêque comme nous aurions pu le faire pour n'importe quel autre corpus de n'importe quelle autre personne. L'essentiel est la richesse linguistique qui semble se dégager de ces discours religieux.

C'est en première Licence avec le cours d'Analyse du Discours que le sujet nous est venue. Le contenu du cours d'Analyse du discours a donc contribué au choix de notre sujet.

Dans notre pays, les travaux sur l'analyse du discours, surtout sur l'analyse du discours religieux, sont rares. En choisissant ce sujet, nous avons voulu contribuer à combler ce manque.

0.2. Délimitation du sujet

Il s'avère nécessaire de savoir ce qu'on entend par le mot « discours ». En effet, le vocable « discours » a plusieurs significations. Il peut être classé parmi les mots polysémiques.

Pour D.MAINGUENEAU, le mot « discours » renvoie à une énonciation supposant un locuteur et un auditeur :

> *« Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. »*[1]

A propos de ce même terme « discours », J.B. MARCELLESI évoque le mot « texte ». Selon lui, le mot « discours » est l'équivalent de « texte ». Ainsi, il définit le terme « discours » comme suit :

> *« Lorsque le terme discours ne renvoie pas à la notion de parole (F.SAUSSURE) ou à l'énoncé (L.BLOOMFIELD), il est l'équivalent de texte, au sens d'une structure close, achevée, dont les éléments sont définis par l'ensemble de leurs relations. »*[2]

De ces définitions du mot « discours », il convient de retenir que ce mot renvoie à la notion de parole, à la notion d'énoncé et à la notion du texte.

L'objet de notre étude est l'analyse linguistique des discours d'un Evêque burundais, Mgr Joachim RUHUNA. C'est un travail qui nous rapproche de la linguistique. Pour mener à bien ce travail, il s'avère nécessaire de recourir à la lexicologie et à la syntaxe. La lexicologie nous aidera à rechercher les mots qui reviennent souvent dans le corpus. De ces mots, une étude des synonymes, des antonymes et des contraires sera faite.

Quant à la syntaxe, elle permettra de déterminer, dans ces discours, quelques classes de segments dont la récurrence est caractérisable ; de déterminer les phrases – noyaux et d'étudier leurs environnements. Ainsi, une analyse de certains mots qui apparaissent souvent dans notre corpus sera faite. Ces mots récurrents sont les suivants :

1. Seigneur

[1] MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, pp.11-12.

[2] MARCELLESI (J-B.), *Linguistique et société*, Paris, Larousse, 1971, P.11.

2. Eglise
3. Paix
4. Tuer

L'attention sera enfin portée sur le contenu de ces discours en appliquant une analyse énonciative. En effet, l'énonciation fait intervenir le contexte socio-historique du discours. Il est donc nécessaire de savoir le sens du mot « énonciation ». Jean DU BOIS définit « l'énonciation comme suit :

> *« L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec son interlocuteur ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. »*[3]

De cette définition, il est à retenir que « l'énonciation » fait intervenir les relations que le locuteur entretient avec son allocutaire ou sa position vis – à – vis de son énoncé.

L'analyse du discours est une science qui se veut objective. L'énonciation ne doit donc pas s'éloigner des données extralinguistiques du fait qu'elle fait intervenir le contexte socio-historique.

0.3. Intérêt et choix du sujet

Partout dans le monde, les rites et les cultes religieux existent. Le Burundi ne fait pas exception. Les pratiques religieuses y datent de longtemps. Avant même l'arrivée des colonisateurs, les Burundais croyaient en leur Dieu (Imana). Quelques rites sociaux comme « kubandwa », « guterekera » montraient qu'ils étaient croyants.

Nous avons choisi les discours de Mgr Joachim RUHUNA, plus précisément ce corpus pour la simple raison qu'ils ont été prononcés pendant la période de crise

[3] DU BOIS (J.) cité par MAINGUENEAU (D.), *op cit*, p.99.

socio-politique. Cependant, étant donné que l'analyse du discours est une science qui se veut objective, ces discours seront analysés sans aucun préjugé.

0.4. Les hypothèses de travail

Les discours religieux de Mgr Joachim RUHUNA sont organisés comme tous les autres discours. Sauf un seul discours, tous les autres ont été prononcés en période de crise socio-politique. Leur contenu est donc lié aux conditions socio-politiques de leur production. Ce sont des discours évangéliques. Ils sont riches d'enseignements bibliques se fondant sur le comportement qu'affiche Caïn envers son frère Abel.

0.5. Les objectifs du travail

Cette étude a pour objet d'analyser linguistiquement cinq discours de Mgr Joachim RUHUNA. Il s'avère nécessaire de faire une identification de certaines personnes ayant des rôles importants dans le corpus considéré. Ainsi, nous ne pouvons pas y arriver sans avoir répondu aux questions suivantes :

- Qui est le locuteur ?
- A qui s'adresse-t-il ?
- De quoi parle-t-il ?
- Comment se comporte-t-il vis-à-vis de son discours ou de son allocutaire ?

Le locuteur est ici bien connu. C'est Mgr Joachim RUHUNA. Quant à l'allocutaire, il varie selon les circonstances. La présente étude doit dégager les différentes méthodes de l'analyse linguistique du discours.

0.6. Articulations du travail

Ce travail est subdivisé en trois chapitres.

Le premier traite des généralités sur la théorie de l'analyse du discours. La méthode de travail est précisée dans ce même chapitre. Dans le deuxième chapitre, nous faisons une analyse lexico-syntaxique des mots qui reviennent souvent dans le corpus. Quant au troisième chapitre, il traite de l'énonciation, un acte de production

individuelle d'un énoncé. Ces trois chapitres sont clôturés par une conclusion générale destinée à vérifier si nos objectifs ont été atteints.

0.7. Cadre socio – historique

Notre sujet étant l'analyse linguistique des discours religieux, il est utile de retracer d'abord la genèse du terme « religion » ainsi que l'histoire du Burundi chrétien. Quant à l'auteur des discours, il serait mieux d'évoquer sa personnalité et ses grandes réalisations.

0.7.1. Que faut-il entendre par « religion » ?

Etymologiquement, on pourrait dire, avec Cicéron, que le mot « religion » vient du latin « relegere » qui signifie « relire », « recevoir avec soin ». Si l'on rejette ce sens répétitif, on pourrait lui donner le sens étymologique de « religere » qui signifie « recueillir », « rassembler ».

MULAGO considère que la religion est basée sur la reconnaissance de deux mondes : le monde invisible et le monde visible. Ainsi, il définit ce terme comme suit :

> *« La religion est l'ensemble culturel des idées, sentiments et rites basés sur :*
>
> *1° La croyance à deux mondes, visible et invisible ;*
>
> *2° La croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes ;*
>
> *3° L'interaction entre les deux mondes, la transcendance du monde n'entravant pas son immanence. »*[4]

Le même auteur, dans son ouvrage intitulé *Cahier des Religions Africaines* (p.3) définit la religion comme *« une croyance à un être suprême, créateur et père de tout ce qui existe. »*[5]

[4] MULAGO (V), *Un visage africain du christianisme*, Paris, Maranatha, 1965, pp.82-83

[5] MULAGO (V), *Cahier des Religions Africaines*, Paris, Maranatha, 1965, p.3.

De toutes ces définitions, nous pouvons conclure que la religion est l'ensemble culturel des idées, des sentiments et des rites basés sur la croyance d'un être suprême, Dieu.

0.7.2 Que faut-il entendre par « discours religieux » ?

On parle de discours religieux dans la mesure où il s'agit des énoncés, des écrits ou des paroles produits par quelqu'un dans un contexte d'évangélisation, de conversion, ou lorsqu'on informe la chrétienté du pays ou du monde entier.

0.7.3 Histoire du Burundi chrétien

Dans la seconde moitié du 19ème siècle, les étrangers, surtout les Européens cherchent à s'installer dans notre pays. Ils étaient de deux sortes : les colonisateurs et les missionnaires. Ces derniers diffèrent des premiers. Les missionnaires veulent s'installer au Burundi de façon pacifique contrairement aux colonisateurs.

Envoyés par le Cardinal Lavigerie, les missionnaires arrivent au Burundi avec une religion nouvelle. Mais ils se heurtent à des problèmes d'installation.

Depuis Janvier 1879, les Pères Blancs se trouvent aux portes du Burundi, à moins de cent kilomètres de la frontière. Durant près de vingt ans, ils s'efforcent de pénétrer dans le pays mais en vain. En effet, ces missionnaires arrivent à Rumonge sous le chef BIKARI. Celui-ci tente de provoquer leur départ peu après leur installation provisoire chez lui. Il n'accepte pas de bonne grâce, de les voir prendre pied dans sa région tout en étant soustraits à son autorité. Un drame sanglant ne tarde pas à se produire.

Au moment où les prêtres s'apprêtent à célébrer la messe, on leur signale la présence en masse des guerriers de BIKARI. Certains se dirigent vers le lac pour brûler les barques de la mission. D'autres, plus nombreux, avancent vers la maison d'habitation. Les Pères Deniaud et Augier, ainsi que Mr. D'Hoop, sortent, armés, accompagnés d'une dizaine de leurs hommes. Ils étaient persuadés qu'il suffisait de

montrer leurs fusils pour obliger les assaillants à fuir. C'est ce qui se produit. Malheureusement, les missionnaires se laissent entraîner trop loin. Voulant rebrousser chemin, les fuyards les poursuivent. Le Père Augier et Mr. d'Hoop tombent les premiers, criblés de lances.

Un peu en retrait, déjà blessé, le Père Deniaud leur donne une suprême absolution. A ce moment, les guerriers surpris, reculent et laissent les missionnaires (P.Dromaux et le Fr Jérôme) emporter le blessé. Le Père Deniaud perd du sang en abondance par de multiples blessures. Il expire trois quarts d'heures plus tard.
Entre temps, les hommes de BIKARI se regroupent et se rapprochent. Ils attachent à leurs flèches des paquets d'herbe enflammés, essayant, par ce moyen, de mettre le feu à la maison.

Informé de ce qui s'est passé, Mgr Lavigerie, le fondateur des Pères Blancs, se montre très sévère dans la lettre qu'il écrit au P.Charbonnier, les critiquant de se battre avec les guerriers en disant ceci :

> *« Ils sont morts, les armes à la main, en se battant avec ceux qu'ils devaient évangéliser et auxquels ils avaient la veille, déclaré la guerre en faisant faire une razzia chez eux. »*[6]

Le 3 mars 1881 arrive le nouveau Supérieur de la Mission du Tanganyika, le père Guillet. En compagnie de son confrère, ils veulent explorer la rive du Nord-Est du Tanganyika connue sous le nom d'Uzige. Le Chef de la région nommé Rusavya, reçoit les voyageurs, seul dans sa case, ne témoignant ni surprise ni crainte. Il autorise alors les missionnaires à choisir l'endroit qui les plaît en disant ceci :

> *« Si mon pays vous plait, il vous est ouvert. Je vous accueillerai avec plaisir chez moi. »*[7]

Les missionnaires ne s'installeront qu'en 1897 grâce à l'appui des colonisateurs. Néanmoins, pendant la première guerre mondiale, les missionnaires

[6]PERRAUDIN (J.P), *Naissance d'une Eglise,* Ngozi, Presses Lavigerie, 1963, p.61.

[7] Idem, p.63.

vont rencontrer des problèmes : l'effectif des convertis n'augmente plus. Certains vont même renoncer à la conversion.

Le 5 octobre 1922 est une date importante pour l'Eglise catholique. C'est l'arrivée du nouveau Vicaire Apostolique Mgr Julien GORJU. Celui-ci a remplacé Mgr Hirth, qui dès 1920, estimait nécessaire de passer la main à de plus jeunes et qui avait présenté au Saint –Siège sa démission.

En effet, Mgr Julien GORJU consolide l'Eglise du Burundi en nommant et en recrutant des prêtres et du personnel capable d'évangéliser. Les 25 ans qu'il a passés en Ouganda lui ont permis d'être mûr en matière de religion. C'est ainsi qu'il créa dès son arrivée au Burundi les statuts qui allaient régir l'évangélisation au Burundi. Le 5 avril 1937, il fut remplacé par Mgr Grauls.

Ainsi se succède l'ordination des prêtres burundais. Signalons que les premiers prêtres burundais ont été ordonnés le 19 décembre 1925.
Il s'agit de l'Abbé Emile NGENDAGENDE et de l'Abbé Patrice NTIDENDEREZA. Quant aux Evêques, ils se succèdent depuis 1959 à commencer par Mgr Michel NTUYAHAGA (1959), Mgr André MAKARAKIZA et d'autres, parmi lesquels, Mgr Joachim RUHUNA dont les discours font l'objet de notre étude.

0.7.4. La personnalité de Mgr Joachim RUHUNA

Mgr Joachim RUHUNA est connu tant au Burundi qu'à l'étranger grâce à ses réalisations. En effet, il a été l'Evêque de Ruyigi et de Gitega. Comme l'a dit Jean Baptiste PERRAUDIN dans son hommage rendu à Mgr Joachim RUHUNA, *« on connaît l'arbre à son fruit.»*[8] Mais qu'en est-il de ses réalisations ?

a) Pour l'Eglise catholique

Pour l'Eglise catholique, Mgr Joachim RUHUNA a fondé pas mal de paroisses à Ruyigi. La première en date est celle de Musongati. La paroisse de Butezi est fondée

[8] PERRAUDIN (J.B.), *Chronique de l'Eglise catholique au Burundi après l'indépendance*, Ngozi, Presses Lavigerie, 1996 (Tomme II), p. 475.

en 1977. Quant à la mission de Muremera, elle fut implantée à une quinzaine de kilomètres de la grande rivière Ruvubu, sur la route reliant Cankuzo et Muyinga. Il n'a pas tardé à fonder deux paroisses, celles de Gihiza et de Kirimbi.

Mgr Joachim RUHUNA a fait d'autres réalisations : l'achèvement de la construction de la cathédrale de Gitega et la construction de la curie diocésaine. A l'ancienne Eglise que les circonstances avaient obligé d'édifier sous la forme d'un grand hangar, a succédé un lieu de culte remarquablement conçu, offrant aux foules un vaste espace de prière et d'adoration. Quant aux autres bâtiments, les grandes salles ou bureaux, ils rendent au Diocèse, sur le plan pastoral, d'inappréciables services.

Le sanctuaire de Mushasha témoigne de la dévotion à la Mère de Dieu de la part de Mgr Joachim RUHUNA. En même temps, il offre aux chrétiens un endroit où ils se plaisent à retrouver la présence aimante et secourable de la Vierge Marie. A ce sujet, lui-même écrit ceci :

> *« Convaincu que la Reine du Ciel et de la terre réclame aujourd'hui des lieux de repos spirituel pour ses enfants, j'ai décidé de lui construire un nouveau sanctuaire là où elle le voulait. »*[9]

Il faut également signaler la construction du grand séminaire qui, il est vrai, fut une réalisation de toute l'Eglise catholique au Burundi. Mais Mgr Joachim RUHUNA a pris, dans son édification, des responsabilités et un engagement personnel de tout son premier plan.

b) Pour le développement socio-économique

En matière de développement économique, Mgr Joachim RUHUNA a joué un rôle très important. Les travaux étaient conçus et réalisés par le Bureau de Développement de l'Archidiocèse de Gitega (BDAG) dont il était président.

[9] NIBIMENYA (A.), *Mgr Joachim RUHUNA, le Pasteur Fidèle*, Paris, Maranatha, 2001, p. 62.

Aidé par les grands bailleurs (MEMISA de Hollande, Entraide et Fraternité de Belgique, Catholic Relief Service, une paroisse d'Italie, Miséreor, le Saint-Siège, etc.), Mgr Joachim RUHUNA a beaucoup contribué dans le développement du pays. Dans le domaine de l'éducation, les interventions de BDAG se sont manifestés, notamment par la construction des salles polyvalentes, des classes primaires munies d'équipements adéquats sur 22 collines, des classes d'alphabétisation, des centres socio-éducatifs et d'éducation rurale.

Il est bon de noter la construction de plusieurs maisons pour les familles en difficultés à Makebuko, d'un centre d'accueil pour les vieillards à Mutoyi et des coopératives à Mbogora, Makebuko, Nyabiraba, Nyangwa, Buhoro, Gihiza et Gitongo. Non plus, il ne faut pas oublier de nombreuses adductions d'eau potable notamment à Kivumu, Murayi, Rabiro, Kirimbi, Bisoro, Nyabihanga, Ryansoro et Nkanda.

Un autre grand projet est mené avec l'aide de Miséréor de 1991 à 1993. On doit à ce projet la construction des bâtiments pour coopérative d'approvisionnement et de commercialisation des centres socio-éducatifs et de nombreuses salles polyvantes.

Quant à l'éducation, elle présente un riche bilan : la construction et l'équipement d'un centre des sourds-muets à Mushasha, aidé par le Gouvernement du Burundi, la construction aussi et l'équipement d'un centre pour aveugle.

Dans le secteur médical, ce grand projet a construit deux centres de santé, l'un à Gatonde, l'autre à Kirimbi et a achevé la maternité de Mbogora. Dans le secteur rural, il suffit de noter que des ponts et des moulins ont été construits dans les zones les plus démunies.

En province de Ruyigi, en accord avec des organismes de développement, il a construit l'Ecole Pédagogique de Ruyigi en 1974 et l'Ecole Normale devenue lycée en 1977.

Nous ne pouvons pas signaler toutes les réalisations de Mgr Joachim RUHUNA. Mais terminons en signalant que cet Evêque était un homme sociable artisan de la paix.

Dans le conflit ethnique qui déchire le Burundi, Mgr Joachim RUHUNA s'est toujours préoccupé de faire œuvre de paix. De famille tutsi, il a perdu plusieurs de ses proches lors des massacres qui ont suivi l'assassinat du Président Melchior NDADAYE. Néanmoins, il a tenu à rester au service de tout le peuple chrétien en travaillant pour la paix, accueillant à l'Evêché plusieurs personnalités hutu de Gitega menacées.

Malheureusement, il a été à son tour tué par des rebelles le 9 septembre 1996 sur la route reliant la Mission de Gitongo à la voie principale de Ngozi-Gitega. Ce drame affreux plongea dans la stupeur et la douleur, non seulement l'Archidiocèse de Gitega, mais encore tout le pays et même dans un sens toute l'Eglise catholique.

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DU TRAVAIL

I.1. Cadre théorique du travail

I.1.1. L'analyse du discours : sa place dans la linguistique

L'analyse du contenu et la linguistique ont le même objet : le langage. Ferdinand de SAUSSURE définit le rôle de chacune de ces disciplines. Selon lui, la linguistique étudie l' « aspect collectif et virtuel » du langage tandis que l'analyse du discours étudie l' « aspect individuel et actuel » du langage.

Cette distinction remonte à l'opposition que l'auteur même a faite entre « langue » et « parole ». « *La langue est une réalité sociale et la parole est une réalité individuelle* »[10].

Par contre, même si les deux disciplines possèdent le même objet qui est le langage, elles présentent une différence fondamentale. Cette dernière, comme présentée dans l'Analyse du contenu, réside dans le fait suivant :

> *« La linguistique étudie la langue pour décrire son fonctionnement. L'analyse du contenu cherche à savoir ce qui est dernière les paroles sur lesquelles elle se penche. »*[11]

L'analyse du contenu souffre du problème à constituer son unité à l'intérieur de la théorie linguistique bien qu'elle va au-delà de la description de la langue.

L'analyse du discours est considérée comme une discipline tâtonnante. Elle cherche encore à constituer sa méthode et son objet. Pour ce faire, elle emprunte pour une grande part aux domaines de l'énonciation, de la sémantique et de la linguistique. D. MAINGUENEAU l'affirme:

> *« L'analyse du discours possède le privilège de se situer au point de contact entre la réflexion linguistique et les autres*

[10] SAUSSURE (F. de) cité par MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.5.
[11] MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.3.

sciences, si bien que c'est le plus souvent par l'analyse du discours que beaucoup d'étudiants sont confrontés à la théorie linguistique. »[12]

MAINGUENEAU explique la conséquence de cela en s'exprimant comme suit :

« Il existe actuellement une sorte de « demande » théorique très forte de la part des sciences humaines, demande par rapport à laquelle l'offre de la linguistique apparaît ridiculement insuffisante.»[13]

L'analyse du contenu apparaît comme le carrefour de la linguistique et des sciences humaines. Sa théorie est donc ambiguë.

En effet, l'analyse du discours ne souffre pas seulement du problème à constituer son unité à l'intérieur de la théorie linguistique, mais aussi de celui de délimiter son objet. Comme nous l'avons montré dans l'introduction, les auteurs définissent différemment le terme « discours ».

Ferdinand de SAUSSURE définit le terme « discours » comme suit :

« Un terme qui remplacerait celui de « parole » et s'opposerait donc à « langue ».[14]

Quant à MAINGUENEAU, il dit ceci :

« Pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et condition de production. »[15]

Néanmoins, les formalistes russes placent le principe d'immanence au centre de leur étude de texte et rejettent toute considération extérieure au texte. Malgré cela, l'analyse du discours va au-delà de cette étude immanente du texte.

[12] MANGUENEAU (D.), *op, cit*, p.3.
[13] Idem, p.5.
[14] SAUSSURE (F. de) cité par MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.5.
[15] MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.18.

L'analyse du discours ne souffre pas seulement des lacunes citées ci-dessus. Elle a un autre problème, celui de savoir la place que lui donne la linguistique. A ce sujet, MAINGUENEAU dit ceci :

> *« Il y a pour la linguistique deux manières de penser le discours ; la première consiste à n'y voir qu'une simple extension de la linguistique ; quant à la deuxième, elle fait du discours le symptôme d'une crise interne à la linguistique, dans le domaine de la sémantique en particulier. »*[16]

1.1.2. L'analyse du discours : historique

L'analyse du discours est une activité très ancienne. Dès l'antiquité, il existait l'art d'interpréter les textes sacrés ou mystérieux. L'analyse de contenu a commencé avec les contacts des hommes qui, cherchant à se comprendre, ont essayé d'appréhender et de traduire les langues des autres. Ce mode de compréhension fait de l'analyse de contenu une forme de connaissance sans règles ni méthodes.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, certaines personnalités se présentent comme des pionniers dans l'analyse de contenu. Parmi elles, nous pouvons citer le psychologue Benjamin BOURSON. Celui-ci a voulu séparer la psychologie de la philosophie et de la religion. Il a aussi fait une synthèse méthodologique qui se trouve entre la critique littéraire, la linguistique et la psychologie.

Dès le début du XX^{ème}, l'analyse de contenu se fait d'une façon plus scientifique. Elle a son origine aux Etats-Unis. Elle s'est développée surtout dans le domaine politique. Elle a commencé par l'analyse des journaux au début du siècle. Elle se construit après la seconde guerre mondiale en cherchant à retrouver les causes de la guerre qui est considérée comme une catastrophe.

Autour des années 1915, Torold LASUEL cherche une méthode d'analyse précise. C'est ainsi qu'une école de journalisme a été créée. Cette dernière est considérée comme une méthode d'analyse de la presse. Il s'inspire des sciences

[16] MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.12.

humaines qui se développaient à l'époque. Il emprunte à la psychologie behavioriste et à la sociologie d'Emile DURKHEIM leur rigueur scientifique.

La réflexion théorique moderne sur le discours est contemporaine de la linguistique structurale, mais des problèmes vont apparaître. Ces derniers sont liés à la dichotomie saussurienne entre la langue et la parole. L'opposition langue/parole pourra être dépassée indirectement dans les œuvres littéraires avec le courant structuraliste.

Ce courant a été fondé par les formalistes russes. En étudiant les textes, ils cherchent la logique des enchaînements transphrastiques. Néanmoins, ces formalistes russes n'étaient pas en mesure d'établir la relation entre les œuvres littéraires et les conditions socio-historiques de leur création. Dominique MAINGUENEAU l'affirme :

> *« Les formalistes russes ont réussi à réaliser une rupture par rapport à l'approche impressionniste et philosophique des œuvres littéraires, mais n'ont pas réussi à penser à leurs conditions socio-historiques. »*[17]

Dans les années 1950, l'analyse du discours a progressé avec l'émergence de la linguistique distributionnelle américaine. Cette analyse s'intéresse à des énoncés supérieurs à la phrase, ce que HARISS a appelé « discours ». La théorie de l'énonciation sera développée par la suite par JACKOBSON et BENVENISTE. Cette théorie va fournir à l'analyse du discours un nouveau terrain d'application.

Dans les années 1960, la linguistique américaine et la linguistique européenne se développent parallèlement et donnent naissance à plusieurs approches : l'approche syntaxique, l'approche lexicologique et l'approche énonciative. Ces différentes approches seront à la base de notre étude.

[17] MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.7.

I.1.3. Les différentes approches du discours

I.1.3.1. L'approche lexicologique

Elle se base sur l'étude du mot. Le distributionnalisme qui décrit objectivement la langue sacrifie le sens aux différentes positions particulières des unités de la langue. Quiconque étudie la lexicologie éprouve des problèmes suite à l'emploi de la terminologie utilisée par certaines linguistes. En linguistique structurale par exemple, le « mot » qui est opposé au « terme » possède un sens polysémique tandis que le second a un sens univoque. Mais selon PEYTARD (J.) et GENOUVRIER (E.), dans *Linguistique et enseignement du français*, le sens d'un lexème est déterminé par n contexte textuel.

Le lexique d'un discours doit être étudié dans ses rapports avec les co-occurrents, ce qui va faciliter la recherche des rapports syntaxiques et son sens dans le contexte précis. Certains linguistes utilisent la lexicométrie quantitative qui refuse de privilégier quelque élément que ce soit dans un discours. Cette démarche consiste à relever les items formels (grammaticaux et lexicaux). Mais la lexicométrie quantitative a été abandonnée au profit de la lexicologie non quantitative qui accorde une importance à la sémantique des mots.

Pour ce qui est de la lexicologie non quantitative, il convient de distinguer les notions de « valeur » et celle d' « emploi ».

En effet, la notion de « valeur » chez SAUSSURE constitue le noyau de la sémantique structurale. Elle conduit à identifier le sens d'un mot. La signification chez saussurienne est conçue comme la relation qui unit le signifiant et le signifié d'un signe et pose que la « valeur » domine la signification. On ne rencontre pas des idées données à l'avance, indépendantes des systèmes dans lesquels ils ont place. Les signifiés de la langue se délimitant les uns des autres sont considérés comme un système de différences. La notion de « valeur » permet donc de définir les sens d'un mot par la place qu'il occupe dans le système des relations syntagmatiques et paradigmatiques, par les relations qu'il entretient avec d'autres mots du vocabulaire.

Ce qui est essentiel, c'est d'éviter de croire qu'il existe des propriétés sémantiques associées aux mots en dehors du système lexical de la langue.

La notion d' « emploi», sous une forme essentiellement polémique, a permis de détourner la sémantique de sa préoccupation traditionnelle. Celle-ci consistait à définir le sens en terme de signification. Sur cette notion d'emploi, ANTAL dit ceci : *« Le sens d'un mot, c'est son utilisation dans la langue.»*[18]

L'autre concept essentiel de la sémantique structurale est le « champ sémantique ». En effet, les champs sémantiques sont destinés à retrouver les schémas conceptuels d'une société à travers sa langue, sans se préoccuper directement du fonctionnement effectif des structures linguistiques.

En général, « un champ sémantique » conceptuel peut se définir par les traits suivants : d'abord les termes mis en relation entrent dans un même paradigme et ils relèvent de la même catégorie syntaxique. Ensuite, ces termes sont en intersection sémantique. Enfin, ils se définissent les uns par rapport aux autres en formant un domaine délimité où chacun tire sa « valeur » de délimitation par les autres éléments du microsystème. Même si ces notions posent des problèmes dans le cadre de l'étude de la langue, la lexicologie appliquée à l'étude du discours peut se fonder sur elles.

Voyant les insuffisances de l'analyse lexicologique, les linguistes ont proposé une approche qui rend compte de la combinaison des unités lexicales. Il s'agit de l'approche syntaxique.

I.1.3.2.2. L'approche syntaxique

Le distributionnalisme se fonde sur la théorie de description de la phrase. Ce courant apparaît aux Etats-Unis dans le souci de décrire les langues, surtout les moins connues et peu décrites.

[18] ANTAL cité par MAINGUENEAU (D.), *op.cit*, p.47.

Le schéma consiste à déterminer dans les textes ou dans les discours quelques classes de segments qui sont récurrents. Ensuite, on regroupe les éléments possédant les distributions semblables dans une même classe. Aussi, introduit-on la notion de phrase-noyau.

Même si cette méthode semble être compréhensible, il n'est pas facile de l'appliquer. Le problème qui se pose est celui de la détermination des classes d'équivalence, la méthode n'étant pas univoque. Il y a en effet plusieurs manières de construire les chaînes d'équivalence, selon les parties équivalentes qu'on choisit de découper.

HARRIS est le premier à avoir jeté les bases d'une analyse du discours. Celui-ci a travaillé sur la langue, opposée au discours. Il a sacrifié non seulement le sens, mais aussi l'énonciation, à la simple description formelle.

La grammaire générative a critiqué le distributionnalisme qui ne s'occupe que des phrases réalisées. En effet, la grammaire générative cherche à rendre compte des phrases réalisées ou non. Bien qu'au départ elle introduise la notion de créativité, elle présente aussi des lacunes. A l'instar des mots isolés, elle est indépendante du contexte.

Selon la structure de la phrase, nous avons le schéma suivant :

P = SN + SV
SN = D+N
SV = V+SN

En effet, la grammaire générative n'explique pas bien le lien qui existe entre une phrase active et une phrase passive possédant la même signification, mais dont la structure syntaxique diffère. En plus, la grammaire générative est faite de règles qui permettent de montrer la description structurelle d'une langue. Ces règles peuvent aboutir à la formation des phrases sans sens :

- Les gens démolissent les ponts.
- Les ponts démolissent les gens.

La seconde phrase est asémantique.

C'est ainsi qu'après la constatation de ces lacunes de la grammaire générative, Noam CHOMSKY introduit la notion de structure profonde. Il part du fait que deux phrases peuvent avoir une structure syntaxique identique mais de sens différents.

HARRIS a travaillé sur des énoncés qui dépassent le cadre d'une phrase mais il n'a pas tenu compte de l'énoncé au moment de son énonciation.

Par contre, CHOMSKY, à l'aide du concept de performance, introduit timidement l'énonciation. Celle-ci sera développée de façon complète par BENVENISTE.

I.1.3.3. L'approche énonciative

L'énonciation est définie comme une relation que le locuteur entretient avec son interlocuteur. C'est aussi l'attitude du locuteur face à son énoncé. Jean DUBOIS l'affirme en disant ceci :

> *« L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. »*[19]

La théorie de l'énonciation tourne autour du locuteur, de l'allocutaire, de leurs statuts, du contexte et de la situation de production du discours. Certains concepts rendent compte du procès d'énonciation.

a) La distance

La distance permet d'envisager le procès d'énonciation du point de vue de l'attitude que le locuteur prend face à son discours. C'est la distance relative que le locuteur met entre lui et son énoncé. Cette distance tend vers 0 lorsque le locuteur

[19] DUBOIS (J.) cité par MAINGUENEAU (D), *op.cit*, p.99.

utilise le pronom personnel « je ». Dans ce cas, le locuteur prend en charge ce qu'il dit. Le « je » de l'énoncé et le « je » de l'énonciation s'identifier parfaitement.

Par contre, la distance sera maximale lorsque le locuteur use du pronom personnel « il ». Dans ce cas, le locuteur s'éloigne de son énoncé. Il le considère comme distinct du sien.

b) L a transparence et l'opacité

Dans le cas de la transparence, le récepteur s'identifie au sujet d'énonciation, qui s'efface, comme si c'est le récepteur qui émettait lui-même le discours. En effet, la transparence laisse voir l'effacement complet du sujet d'énonciation. Celui-ci se trouve identifié au récepteur à tel point qu'on dirait que ce dernier est un émetteur.

Dans le cas de l'opacité, le sujet d'énonciation est difficilement localisable. Tout récepteur devient sujet potentiel d'énonciation. Il assume alors l'énoncé dont il ne maîtrise pas les modalités. Il est à noter que le jeu des personnes permet de déterminer la transparence ou l'opacité d'un discours.

c) La modalisation

La modalisation nous permet de savoir si le locuteur tient ou non à ce qu'il dit, si le locuteur adhère ou non à son énoncé. A ce concept, DUBOIS et alii, dans *Dictionnaire de Linguistique*, affirment que la modalisation est la marque donnée par le sujet à l'énoncé.

En effet, le concept de modalisation se manifeste par l'utilisation des adverbes comme « peut-être », « sans doute », « évidemment », etc. Les auxiliaires modaux comme « vouloir », « pouvoir » ; « devoir », etc. montrent aussi l'adhésion ou la non adhésion du locuteur à son énoncé. Il est nécessaire de signaler que l'intonation porte l'essentiel du poids de la modalisation.

d) La tension

La tension tient compte de la relation qui existe entre l'énonciateur et le récepteur. Elle est repérée par l'étude des verbes, des temps, des aspects et des modes. Les auxiliaires modaux (vouloir, pouvoir, falloir, aller, etc.) sont mieux indiqués pour bien désigner le degré de tension. Les déterminants et les pronoms ne sont pas à ignorer. Signalons aussi la notion de performatif qui désigne les verbes essayant de provoquer l'action.

I.2. Cadre méthodologique du travail

Les orientations théoriques du travail viennent d'être évoquées. En effet, ces dernières ne suffisent pas. Il convient de préciser la méthode qui sera adoptée pour entrer dans le vif du sujet ainsi que la procédure de traitement des textes.

I.2.1. Le corpus

I.2.1.1. Définition

Georges MOUNIN et alii entendent le corpus de la manière suivante :

> *« Un ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique. »*[20]

En effet, le corpus est le fait d'énoncés qui nous permettent de décrire la langue. Soulignons que ces énoncés peuvent être écrits ou oraux.

[20] MOUNIN (G) et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, PUF, 1974, p.84.

I.2.1.2. La constitution du corpus

Notre étude se fait sur l'analyse linguistique de cinq discours d'un Evêque burundais, Mgr Joachim RUHUNA. Ces discours ont été prononcés dans des périodes et moments différents.

En les classant par ordre de production, nous avons le discours du 15 Août 1983. Ce dernier a été prononcé lors du renouvellement de la consécration du Burundi à la Sainte Vierge.

Le discours suivant a été prononcé devant l'Assemblée des professeurs et des étudiants en théologie au Grand Séminaire de Burasira. C'était le jour de la réouverture de ce séminaire et de l'inauguration de l'année académique 1985-1986.

L'autre discours est celui du 6 décembre 1993. Ce discours est une homélie que Mgr Joachim RUHUNA a prononcé à l'occasion des funérailles du chef de l'Etat Melchior NDADAYE et de ses collaborateurs, assassinés le 21 octobre 1993. Dans son message, il pleure et condamne deux crimes : d'une part, celui accompli sur la personne du Président de la République et sur celle de ses collaborateurs ; d'autre part, la chasse à l'homme qui était en cours sur toutes les collines du Burundi.

Vers le milieu de l'année 1996, la grande terreur revenait dans la province de Gitega alors que depuis quelques temps, cette province recouvrait quelque accalmie. Certains parmi ceux qui avaient dû quitter leurs maisons en 1993, commençaient à regagner leurs collines. L'Archevêque de ce peuple n'assistait pas en spectateur à l'agonie de ce troupeau. Il éleva la voix, le 21 avril 1996, dans un message pathétique où il s'adresse en même temps aux forces de l'ordre et aux rebelles en les priant de déposer les armes. Ce message du 21 avril 1996 est le quatrième discours que nous allons analyser.

Enfin, le dernier discours est celui du 22 juillet 1996. Celui-ci a été prononcé à l'occasion des funérailles des personnes massacrées par les rebelles dans le site de Bugendana. A cette occasion, Mgr Joachim RUHUNA condamne publiquement les meurtriers et les ordonne d'abandonner leur triste besogne sous peine de malédiction éternelle.

Notre corpus est donc constitué par un ensemble d'énoncés écrits. Ces derniers vont nous permettre de décrire la langue à l'aide d'éléments bien définis.

I.2.1.3. Les sources

Les discours faisant l'objet de notre étude ont été tirés d'un seul ouvrage ; celui de NIBIMENYA (A.), Mgr Joachim RUHUNA le Pasteur fidèle, achevé d'être imprimé en France aux éditions Maranatha, le 25 juin 2001.

I.2.1.4. La méthode de travail

S'agissant de la méthode de travail, nous avons été inspirée par des méthodes se trouvant dans un ouvrage de Dominique MAINGUENEAU intitulé Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, imprimé à Paris aux éditions Hachette, en 1976.

En effet, la lexicologie nous aidera à étudier le mot. Elle nous permettra de repérer et de choisir les lexèmes qui reviennent souvent dans le corpus. Il sera donc mieux de choisir les lexèmes selon le critère de récurrence. Nous étudierons ensuite les synonymes, les antonymes, ainsi que les contraires de ces mots récurrents.

D'aucuns pourraient se demander pourquoi une étude syntaxique est nécessaire. Nous répondrions que les mots récurrents ne peuvent pas être étudiés isolément sans leur contexte. Et si nous les étudions de manière isolée, ils ne peuvent pas garder leur sens. C'est pour cette raison qu'une étude syntaxique s'impose.

Pour ce qui est de l'approche énonciative, elle nous permettra de traiter les discours en tenant compte du contexte, du moment de production du discours, du locuteur et du récepteur du message.

Il importe de signaler la manière dont les discours seront traités. En effet, il sera nécessaire de repérer les mots récurrents dans les discours à étudier. Après le repérage de ces mots récurrents, nous ferons le relevé de toutes les phrases dans lesquelles apparaissent ces lexèmes. Ensuite, viendra la réduction des phrases

relevées en phrases-noyaux. Ces dernières sont des phrases affirmatives, actives, déclaratives et simples. Après avoir réduit ces phrases relevées en phrases-noyaux, nous les regrouperons suivant leur structure syntaxique semblable. Enfin, les lexèmes choisis seront interprétés à l'aide des traits syntaxiques et, dans quelques cas, sémantiques.

En définitive, ce premier chapitre nous a permis d'aborder le cadre théorique ainsi que la méthode de travail. Avec ce chapitre, nous avons pu voir la manière dont nous procéderons pour mener à bien le travail à l'aide des différentes approches du discours. L'approche lexicologique étudie le mot. Quant à l'approche syntaxique, elle situe d'abord le mot dans une phrase, puis dans un énoncé suivi. Enfin, l'approche énonciative quant à elle, dépasse le cadre linguistique pour s'attacher au sens donné par le contexte socio-historique. Avec ces différentes approches, nous allons tenter une analyse lexico-syntaxique des mots récurrents, retenus dans le corpus considéré.

CHAPITRE II. ANALYSE LEXICO-SYNTAXIQUE DES MOTS RECURRENTS

Ce chapitre est une application directe des théories de l'analyse du discours sur le corpus tiré des discours de Mgr Joachim RUHUNA. Le choix des unités lexicales a été dicté par leur récurrence à travers notre corpus.

Pour obtenir le corpus, il nous a fallu chercher des phrases de base. De celles-ci, nous avons extrait les noyaux. Ces derniers nous ont servi de corpus. Les verbes qui se combinent aux mots récurrents appartiennent aux catégories suivantes :

- les verbes d'état
- les verbes d'action
- les auxiliaires modaux.

Chaque lexème sera étudié selon sa place dans la phrase. Pour ce faire, nous allons recourir à la théorie des actants, des synonymes, des contraires et des environnements.

D'après Jean DUBOIS, le noyau est une « partie de la phrase de base »[21]. Cet auteur montre les constituants du noyau en disant ceci :

« Le noyau est constitué de deux parties : le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV) qui sont les constituants immédiats (P)⟶ SN + SV). »[22]

Le même auteur explique ce que représente le noyau dans la phrase. Il dit que le noyau représente la phrase *« active, déclarative, affirmative, appelée aussi phrase noyau ou phrase nucléaire ».*[23]

II.1. Le concept de « Seigneur »

Le concept « Seigneur » est très fréquent dans notre corpus. La raison est que l'étude menée porte sur les discours religieux. Dans de tels discours, on fait souvent appel à la notion de « Seigneur », raison pour laquelle cette notion est indispensable

[21] DUBOIS (J.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1973, p.343.
[22] *Ibidem.*
[23] DUBOIS (J.), op.cit, p.343.

dans nos discours. Le locuteur fait appel au « Seigneur » dans ses discours pour plusieurs raisons : le valoriser, le louer pour ses bienfaits, lui demander une aide, le supplier, lui demander pardon pour les péchés commis, etc.

II. 1.1. Les actants 1

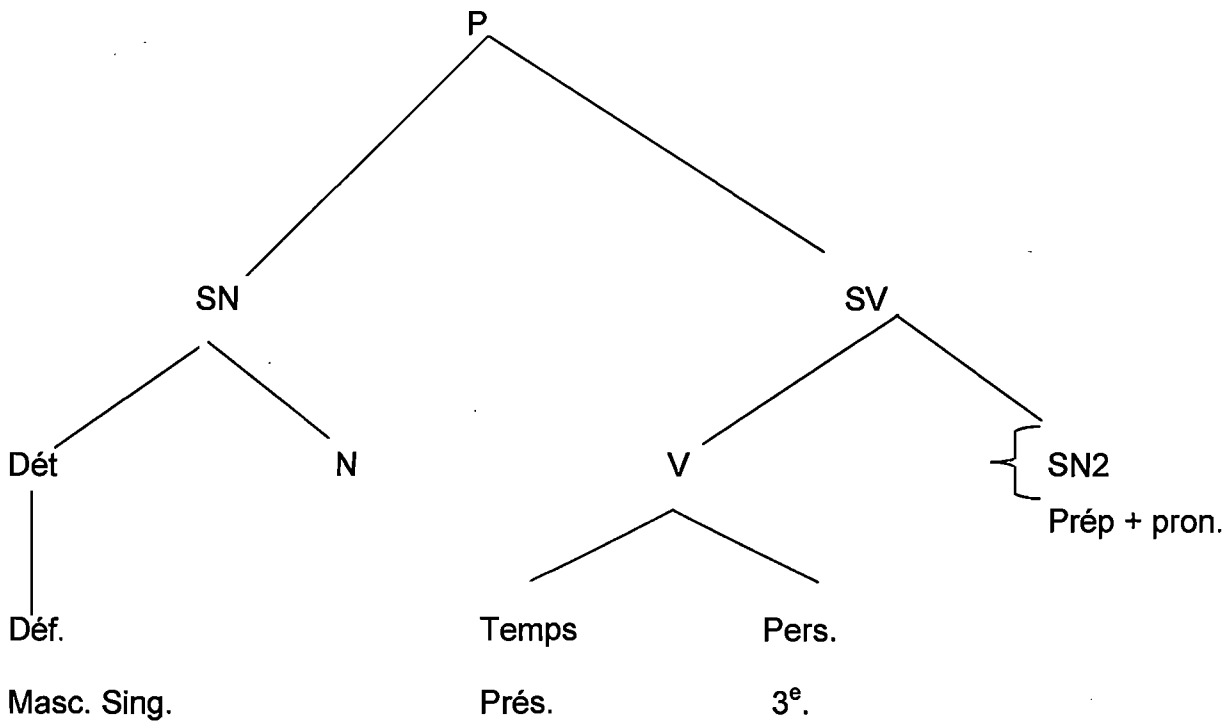
En actant 1, la notion de « Seigneur » entretient des relations avec :

- les verbes d'état
- les verbes d'action
- les auxiliaires modaux

Il joue la fonction de sujet.

II.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

Pour les actants 1 des verbes d'état, le verbe « être » est à l'origine de l'action. Le syntagme se présente comme suit :



- Le Seigneur est avec vous. D4, p. 97.
- Dieu est le maître. D3, p.80.

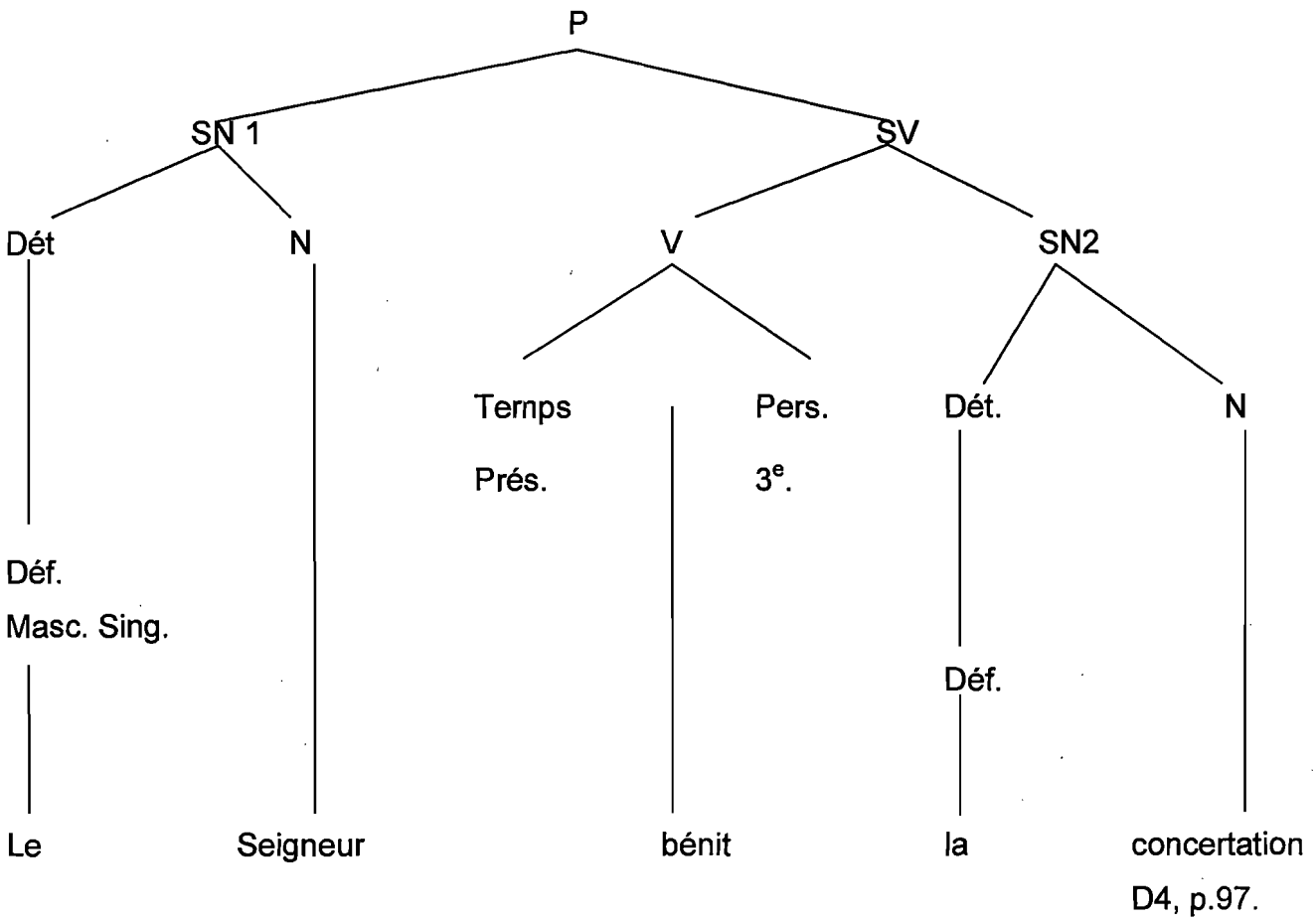
Dans la première phrase, le locuteur montre que le Seigneur est toujours avec les hommes. En prononçant cette phrase, le locuteur veut consoler ceux qui sont éprouvés par la guerre, ceux qui ont perdu les leurs et ceux qui ont été chassés de leurs maisons pendant la crise. « Il vaincra cette tempête sous laquelle nous courbons aujourd'hui les épaules », dit-il. Le Seigneur est donc capable de tout.

Dans la deuxième phrase, le locuteur nous informe sur la personnalité du Seigneur. En nous basant sur la situation socio-politique du moment, le locuteur veut montrer que personne n'a le droit de tuer son ami car il tient la dignité de son créateur. C'est le Seigneur qui est le gouverneur de tout.

Dans ces deux énoncés, le locuteur attribue une grande valeur à la notion de « Seigneur », c'est le maître, ce qui est vrai pour les croyants.

II.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

Pour ces actants, la phrase se présente de la manière suivante :



D4, p.97.

Le verbe de cet énoncé a les traits suivants :

V → [+ action ; + transitif ; + sujet humain]

Le trait [+ sujet humain] montre que l'action est exercée par un être humain. D'autres types ont les structures suivantes:

P ⟶ SN1 + SV

SN ⟶ Dét + N

Dét ⟶ [Déf. ; masc. ; Sing.]

N ⟶ Seigneur

SV ⟶ Pron. Dém + V + Sn2

Pron. Dém. ⟶ moi ; nous

V ⟶ { Confier / indiquer } + P.C + 3^{e} pers. + Sing

- Le Seigneur m'a confié son troupeau. D1, p. 59.
- Le Seigneur nous a indiqué la voie. D4, p.97.

Le verbe « confier » a le sens de « faire des confidences à quelqu'un ». Quant à « indiquer », il signifie « faire connaître à quelqu'un ce qu'il a besoin de connaître ». Dans ces deux énoncés, nous constatons que les verbes « confier » et « indiquer » nécessitent deux compléments : le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect. Nous pouvons les classer parmi les verbes à double complémentation, c'est-à-dire des verbes nécessitant le complément d'objet direct (COD) et le complément d'objet indirect (COI).

Dans ces énoncés, le constat est que le COI vient avant le verbe. Cela parce que les COI sont les pronoms (me et nous). Signalons enfin que dans tous ces énoncés, la notion de « Seigneur » a un rôle actif. Il est capable de tout : maudire et bénir.

II.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux

Y. DELAHAYE explique le rôle des auxiliaires modaux en disant ceci :

> *« Les auxiliaires modaux permettent de déterminer l'ordre d'importance aux yeux de l'acteur, des modalités d'action (...). Le recours de l'auteur aux modalités est particulièrement révélateur de ses attitudes profondes, il est lié à l'idéologie dominante. »*[24]

Comme le dit DELAHAYE, les auxiliaires modaux peuvent exprimer l'ordre. C'est le cas par exemple de l'auxiliaire modal « devoir ». Ils peuvent aussi exprimer la possibilité ; c'est le cas de l'auxiliaire modal « pouvoir ». Enfin, les auxiliaires modaux peuvent exprimer le souhait ; c'est le cas de l'auxiliaire modal « vouloir ».

Le syntagme modal, pour les actants 1 des auxiliaires modaux se présente selon ce modèle :

P ⟶ SN + SV
SN ⟶ Dét. + N
Dét ⟶ Déf. ; masc ; Sing.
SV ⟶ V + pron. + infinitif
V ⟶ auxiliaire modal

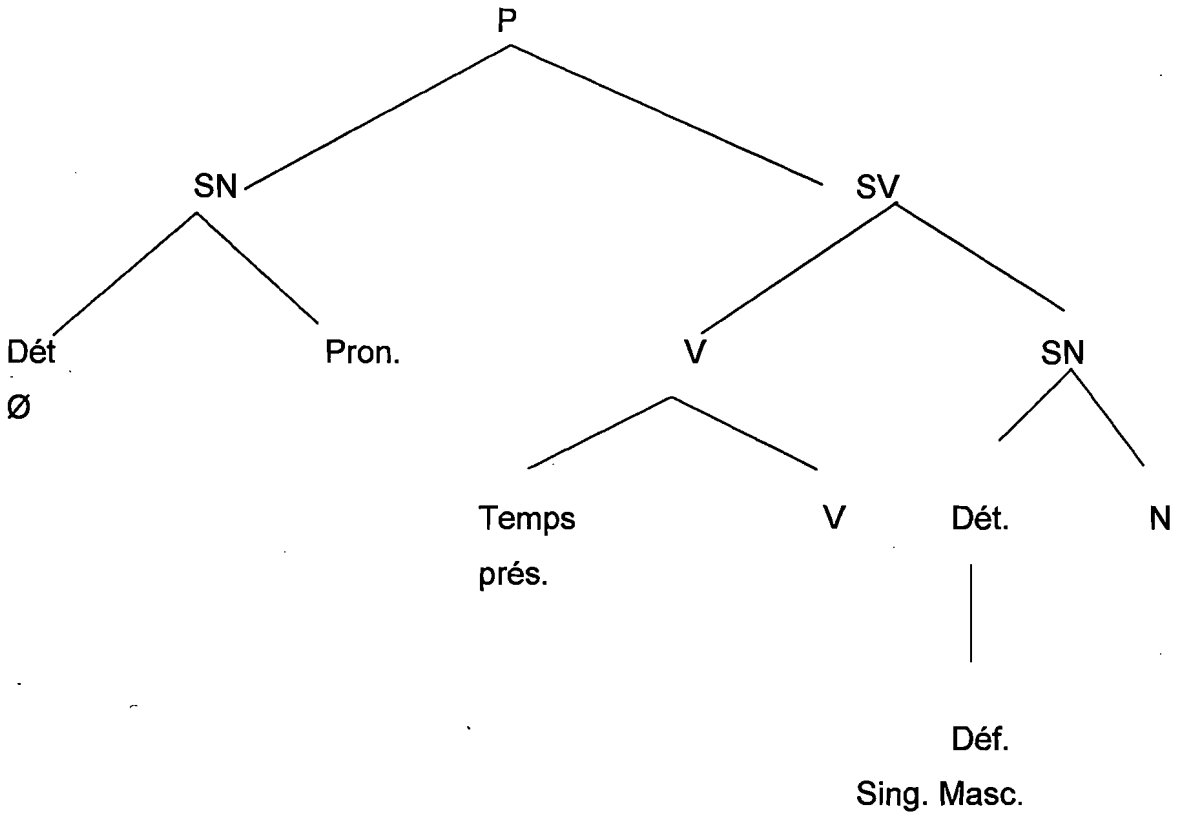
- Le Seigneur a voulu nous exaucer. D1, p.57
- Le Seigneur veut nous réconforter. D4, p.97

Dans notre corpus, l'auxiliaire modal utilisé est « vouloir ». Cet auxiliaire montre le souhait du sujet dans son action. Les infinitifs « exaucer » et réconforter » ont des sens proches : donner, satisfaire quelqu'un dans ses demandes. Tous ces énoncés illustrent la bonté du Seigneur. Celui-ci souhaite toujours répondre favorablement à nos demandes.

[24] DELAHAYE (Y.), *La frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977, pp.150-151.

II.1.2. Les actants 2

Les actants 2 supportent l'action. Ils sont intégrés au syntagme verbal. Le syntagme se présente comme suit :



- Nous prions le Seigneur. D3, p.82

Le verbe « prier » a le sens de « demander avec humilité ». Etant donné que l'année 1993 a été caractérisée par la mort d'un grand nombre de citoyens burundais y compris le chef de l'Etat Melchior NDADAYE, la prière reste une chose indispensable pour tout croyant. En prononçant cet énoncé, le locuteur invite la population burundaise à implorer le Seigneur afin qu'il puisse accueillir les victimes dans son Royaume. « Nous prions le Seigneur pour qu'il vous accueille dans son Royaume », dit-il.

II.1.3. Les actants 3

Les actants 3 sont ceux au préjudice ou au bénéfice desquels se fait l'action. Nous avons :

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ V +prép. Ou locut. Prép. + SN2

SN2 ⟶ Seigneur.

- Nous rendions grâce au Seigneur. D3, p. 79.
- Rendons grâce au Seigneur. D3, p.79.
- Nous le demandons au Seigneur. D3, p.81.
- Telle fut la malédiction du Seigneur. D5, p.98.

En produisant le premier énoncé au passé, le locuteur veut montrer que le Seigneur a déjà réalisé quelque chose de bien qui mérite des remerciements. Mais on dirait que ce bien donné par le Seigneur a été mal utilisé. Le locuteur dit cet énoncé avec regret.

Ce que nous remarquons, c'est que dans tous ces énoncés, le concept « Seigneur » a une valeur très importante. C'est au Seigneur qu'on peut demander ce qu'on veut. Il est capable de tout : donner, maudire, etc. Il fait de bonnes choses ; il mérite des remerciements.

II.1.4. Les circonstants

TESNIERE, dans Eléments de syntaxe structurale définit les circonstants de la manière suivante :

> *« Les circonstants expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière,... dans lesquelles se déroule le procès (....). Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière, etc.), ou des équivalents d'adverbes. »*[25]

En effet, la fonction de circonstant est assurée par un adverbe. Le circonstant qui n'et pas un adverbe de nature doit d'abord acquérir la marque adverbiale s'il est au départ un nom. Cela est surtout possible grâce aux prépositions. Ainsi, un nom précédé d'une préposition peut jouer un rôle de circonstant.

[25] TESNIERE (L.), *Eléments de syntaxe structurelle*, Paris, Kliencksieck, 1976, pp. 102-103.

En ce qui est du sens, les actants 3 font corps avec le verbe. TESNIERE l'affirme en disant ceci :

> *« Au point de vue du sens, l'actant fait corps avec le verbe au point qu'il est souvent indispensable pour compléter le sens du verbe (...) au contraire, le circonstant est essentiellement facultatif.»*[26]

Il est donc difficile de distinguer clairement les circonstants des actants 3. Le même auteur reconnaît cette difficulté lorsque l'énoncé comporte une préposition. Ainsi, écrit-il :

> *« Certains compléments qui présentent un caractère indubitable de circonstant du fait qu'ils comportent une préposition ne s'en rapprochent pas moins singulièrement des actants par l'étroitesse de leur connexion avec le verbe dont le sens apparaît incomplet sans eux. »*[27]

II.1.5. La synonymie

Dans un énoncé, un mot isolé peut être substitué par un autre mot de sens proche. C'est un synonyme. Dans Dictionnaire de linguistique, Jean DUBOIS l'affirme en disant que *« deux termes sont synonymes quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un énoncé. »*[28]

Signalons qu'il n'y a pas de synonymie totale. La notion de synonymie se dit pour les mots qui ont un sens voisin.

Abondant dans le même sens, BREKLE affirme lui aussi la non-totalité de la synonymie. Il dit ceci :

> *« La conception traditionnelle de la synonymie ne s'attache pas à une identité stricte des significations de deux mots, elle cherche plutôt une parenté sémantique. Les dictionnaires de*

[26] TESNIERE (L.), *Eléments de syntaxe structurelle*, Paris, Kliencksieck, 1976, p. 128.
[27] TESNIERE (L.), op.cit, p.128.
[28] DUBOIS (J.), op.cit, p.470.

synonymes les plus courants fournissent mille exemples de mots liés à cette parenté. »[29]

Dans les discours de Mgr Joachim RUHUNA, nous observons des synonymes du concept « Seigneur ». Nous avons relevé les synonymes suivants :

- Dieu
- Père
- Jésus
- Tout – Puissant
- Yahvé
- Le Très-Haut

Ces synonymes se trouvent dans les énoncés suivants :

- Dieu bénit la concertation. D4, p.97.
- Le Seigneur Jésus nous l'a dit. D3, p.80.
- Yahvé (...), je suis un tout jeune homme. D3, p.80.
- Notre Père à tous. D4, p.96.
- Qu'il commence avec la bénédiction du Très-Haut. D3, p.81.

Dans tous les pays du monde, le père de la famille est bien respecté. C'est un homme considéré. Il peut bénir comme il peut maudire ses enfants. Ce qu'il dit en bénissant ou en maudissant est considéré comme vrai.

Si nous faisons recours à nos quatre premiers énoncés, nous constatons que les synonymes donnés à la notion de « Seigneur » ont une grande valeur. C'est le Père à tous, le Très-Haut. Il est donc capable de tout puisqu'il est le Tout-Puissant.

Après la mort du Président Melchior NDADAYE, les Burundais avaient besoin d'un héritier qui gouverne bien la nation. Et le locuteur souhaite que cet héritier commence avec la bénédiction du Seigneur afin de pouvoir bien gouverner. C'est ce que nous

[29] BREKLE (E.H.), *Sémantique*, Paris, Armand Colin, 1974, p.69.

montre le locuteur dans le dernier énoncé. Tout cela illustre la valeur donnée à la notion de « Seigneur ».

II.1.6. Les qualifications

Pour ce qui est des qualifications, le nom est rattaché à un qualificatif. Nous avons la structure suivante :

SN + S Adj.
SN ⟶ Dét. (Ø) + N
N ⟶ Dieu

Il est à signaler qu'ici les adjectifs qualificatifs viennent après le nom.

- Dieu créateur. D3, p.79.
- Dieu seul. D3, p.80.

Le premier énoncé illustre l'existence des créatures de Dieu. Le locuteur affirme que Dieu a créé les êtres et les choses. Signalons que dans tous ces énoncés, l'emploi des qualifications du concept « Seigneur » met en alerte le récepteur du message sur l'importance de cette notion.

II.1.7. Les environnements

Un élément ne se définit que par sa position dans un corpus donné. Cette position qui le place entre des éléments qui le précèdent (à gauche) et des éléments qui le suivent (à droite) est appelé « environnement ».

Analysons la classe du nom « Seigneur » dans les syntagmes nominaux des énoncés suivants :

(1) Le Seigneur est avec vous. D4, p.97.

SN = Dét. + N

(2) Dieu vous accuse. D4, p.96.

SN = N

(3) Rendons grâce au Seigneur. D1, p.57.

SN = prép. + SN

SN = Dét. + N

(4) Le royaume de Dieu est ici présent. D1, p.57.

SN = Dét. + SN

SN = N + SP

SP = prép. + N

(5) Dieu seul est le maître de la vie. D3, p.80.

SN = N + Adj.

(6) Ils ont désobéi au Dieu créateur. D5, p.99.

SN = prép. + SN1

SN = N + Adj.

(7) Ayons le cœur doux envers notre Seigneur. D5, p.100

SN = pron. + N

Comme on le voit, le concept « Seigneur » vient directement après le déterminant (1) et (3). Ce concept n'a pas besoin d'un déterminant qui le précède (2). Il peut être précédé par une préposition (2). Il peut aussi être suivi d'un adjectif (5) et (6). Enfin, ce concept peut venir après le pronom possessif (7).

Les énoncés (1), (7) et (5) impliquent les relations qui existent entre Dieu et les hommes. Dieu est toujours avec les hommes et ces derniers sont ses créatures.

Les énoncés (3) et (5) font allusion à la valeur attribuée au « Seigneur ». « Il est l'auteur de la vie et il a créé l'homme à son image », dit le locuteur. Celui-ci veut montrer que personne n'a le droit de tuer puisque c'est Dieu qui est responsable de la vie de ses créatures. Nous pouvons donc affirmer que tous ces énoncés valorisent la notion de «Seigneur ».

II.1.8. Les associations

Pour ce qui est des associations, les énoncés sont construits à base de la préposition « de » exprimant la possession. Les associations obéissent à une structure syntaxique où la notion de « Seigneur »se trouve en SN2. Elles se trouvent en position de SN1.

Quelques associations ont été retenues :

- Le Royaume de Dieu.D1, p.57.D4, p.98
- La volonté de dieu D1, p.95
- Le secret de Dieu. D2, p.66
- L'appel du Seigneur. D2, p.66
- Le pain du Seigneur. D3, p.80
- Le corps et le sang du Seigneur. D3, p.80
- La coupe du Seigneur. D3, p.80
- Au nom de Dieu. D5, p.99
- La voie de Dieu. D5, p.99
- La malédiction du Seigneur. D5, p.98

1° « Le Seigneur » en association avec les actions

SN = SN1 + prép. + SN2

SN1 = Dét. + N1

N1 = nominalisation à base d'un verbe d'action

Prép. = de

SN2 = Dét. + N2

N2 = Seigneur

N1 = [- animé, - concret, + action]

- L'appel du Seigneur. D2, p.66
- La malédiction du Seigneur. D5, p.98
- Le service de Dieu. D4, p.98

Dans ces associations SN1 de SN2, il s'agit d'un complément d'agent. C'est donc le SN2 qui fait l'action.

2° « Le Seigneur » en association avec les gens

Dans le cas où le « Seigneur » est en association avec les gens, le SN a le trait [+humain]

- La mère de Dieu. D1, p.59
- La vierge mère de Dieu. D4, p.97

3° Le « Seigneur » en association avec les objets

Dans le cas où la notion de « Seigneur » est en association avec les objets non humains, le SN1 possède le trait [+ concret].

- Le pain du Seigneur. D3, p.80
- Le sang du Seigneur. D3, p.80

4° « Le Seigneur » en association avec les objets non humains qui ont le trait [+ abstrait]

- La volonté de Dieu. D1, p.59
- Le secret de Dieu. D2, p.66
- Le royaume de Dieu. D1, p.57, D4, p.98
- La voix de Dieu. D5, p.39

Nous avons constaté que Mgr Joachim RUHUNA attribue une grande valeur à la notion de « Seigneur ». C'est le Tout-Puissant, le Très-Haut, le Créateur. Il s'est avéré nécessaire de montrer les synonymes de ce concept, ce qu'on peut encore appeler ses équivalents ou ses variantes. Quant aux adjectifs rattachés à cette notion, ils la valorisent. Nous avons essayé d'analyser l'environnement de cette notion de « Seigneur ». Cet environnement implique les relations qui existent entre Dieu et les hommes. Nous avons aussi étudié les associations. Cette notion est association avec les gens, avec les actions, avec les objets qui ont le trait [+concret] et les objets ayant le trait [+ abstrait].

II.2. Le concept d' « Eglise »

Avant l'arrivée des missionnaires, les Burundais croyaient en leur dieu qu'ils appelaient Kiranga. C'est à ce dernier qu'ils demandaient tout ce qu'ils voulaient. Mais on pourrait se demander où ils priaient puisqu'il n'y avait pas de maisons destinées à la prière.

En effet, ceux qui priaient n'avaient pas de lieux fixes. Mais il arrivait des cas où ils se rassemblaient dans une famille pour prier. Signalons que Kiranga était une personne choisie parmi ceux qui sont venus dans les prières. C'était un homme connu par tous. On implorait Kiranga pour lui demander un service. Souvent, la prière se faisait pour les femmes stériles afin qu'elles puissent mettre au monde.

Ce n'est qu'avec l'arrivée des missionnaires que les maisons de prières ont été construites. Ces missionnaires viennent avec une nouvelle religion basée sur la croyance en un seul Dieu, Créateur de tout ce qui existe. Pour prier, les croyants se réunissaient

dans une salle considérée comme une maison sacrée. Cette dernière porte le nom d' « Eglise».

L' « Eglise » joue la fonction du sujet. Ce concept entretient des relations avec :

- Les verbes d'action
- Les auxiliaires modaux.

II.2.1. Les actants 1 des verbes d'action

P ⟶ SN 1 + SV

SN1 ⟶ Dét. + N

Dét. ⟶ Déf. ; fém. ; sing.

N1 ⟶ Eglise

SV ⟶ V + SP

V ⟶ (Temps : prés. ; 3e pers. ; sing.)

SP ⟶ prép. + SN2

Prép. ⟶ à

SN2 ⟶ Dét + SN2

Dét. ⟶ Déf. ; fém. ; sing.

N2 ⟶ quantité

- L'église pense à la quantité. D2, p.66

Dans cet énoncé, la notion de « quantité » fait appel à la notion de « nombre ». Cet énoncé a été prononcé en 1985, une période qui coïncide avec la deuxième République. Cette dernière était en conflit avec l'Eglise catholique ; elle voulait fermer les séminaires. Ainsi le locuteur insiste sur la quantité des séminaristes ; c'est-à-dire les ouvriers à l'œuvre du Seigneur. Ainsi, dit-il, « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux ».

P ⟶ SN 1 + SV

SN 1 ⟶ Dét. + SN2

Dét. ⟶ [Déf. ; fém. ; {Plur. / Sing.}]

SN2 ⟶ N2 + Adj.

N ⟶ Eglise

SV ⟶ V + SP

V ⟶ prép. + SN3

SN3 ⟶ Dét. + SN4

Dét. ⟶ [Indéf. masc. ; sing.]

SN4 = N + prép. + N

- Les Eglises locales disposent d'un nombre suffisant de prêtres. D2, p.66
- L'Eglise perd bon nombre de ses prêtres. D2, p.67

Dans tous ces énoncés, avec la notion d' « Eglise », le locuteur insiste sur le nombre de prêtres. Cela est remarquable à travers la répétition du mot « nombre ». Dans ces mêmes énoncés, nous remarquons des oppositions. Tantôt, les Eglises disposent d'un nombre suffisant de prêtres, tantôt l'Eglise perd bon nombre de ses prêtres.

Dans le premier cas, le locuteur dit ce qu'a prononcé le Pape Jean Paul II. Celui-ci s'adressait aux Evêques canadiens. Il dit que le profond renouvellement ecclésial envisagé par le Concile Vatican II ne saurait avoir lieu que si les Eglises locales disposent d'un nombre suffisant de « bons et saints prêtres ».

Dans le second cas, le locuteur insiste sur le grand risque de déséquilibre moral et spirituel chez tout le peuple en général et les chrétiens en particulier, dans un pays où l'Eglise perd bon nombre de ses prêtres.

II.2.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux

P ⟶ SN 1 + SV + SP1

SN 1 ⟶ Dét. + N1

Dét. ⟶ [Déf. ; fém. ; Sing.]

N1 ⟶ Eglise

SV ⟶ V modal + infinitif

SP1 ⟶ prép. + SN2

SN2 ⟶ Dét. + SN3

Dét. ⟶ [Indéf. masc. ; sing.]

SN3 ⟶ N + SP2

SP2 ⟶ prép. + SN4

SN4 ⟶ Adj. + N4

- L'Eglise pourra compter sur un clergé de bonne qualité. D2, p.68.

Ici, l'auxiliaire modal « pouvoir » exprime la possibilité. Ainsi, nos avons la structure suivante :

V modal = pouvoir

SN = L'Eglise

L'Eglise pourra compter sur un clergé de bonne qualité si quelques conditions sont réunies : il faut que chaque séminariste cultive en lui avec un soin particulier l'obéissance, le goût d'une vie pauvre, l'esprit d'abnégation, le renoncement rapide même aux choses permises mais non opportunes, pour une vie humble, laborieuse, vécue d'un cœur joyeux, imbibée de charité et de piété ainsi conforme à celle du Christ lui-même. Si ces conditions sont réunies, le nombre de chrétiens de bonne qualité va sans doute augmenter.

II.2.3. Les actants 3

Les actants 3 ont la structure suivante :

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét. + N ou SN = pron. Pers.

SV ⟶ V + prép. SN2

SN2 ⟶ Dét. + N

- Les prêtres existent pour l'Eglise. D2, p.67
- Ils sont l'avenir de l'Eglise. D1, p.58
- Nous entrons dans la belle phase de l'Eglise. D2, p.67

Concernant le premier énoncé, nous constatons que l'existence des prêtres présuppose l'existence des Eglises. Les prêtres sont là parce qu'il y a des Eglises. Si les Eglises n'existaient pas, les prêtres n'auraient pas raison d'être.

S'agissant du dernier énoncé, la belle phase de l'Eglise est marquée par un bon comportement des prêtres. Pour entrer dans cette belle phase de l'Eglise, les prêtres

devront vivre pleinement leur véritable identité sacerdotale à l'exemple du Christ. Le comportement des prêtres influence celui des chrétiens. Dans tous ces énoncés, le locuteur attribue une grande valeur à la notion d'« Eglise ».

II.2.4. La synonymie

Dans les discours de Mgr Joachim RUHUNA, les synonymes du concept d' « Eglise » ne sont pas nombreux. Seule « paroisse » a été relevé comme synonyme d' « Eglise ».

II.2.5. Les qualifications

Voici la structure syntaxique des qualifications :

SN + S Adj.

SN = Dét. + N

S. Adj. = Adjectif

Il est à noter que l'adjectif peut se mettre avant le syntagme nominal. Dans ce cas, l'adjectif est précédé d'un déterminant ou d'un pronom.

- Nos immenses Eglises. D1, p.58

L'adjectif « immense » a le sens de « vaste ». Au moment où il prononçait cet énoncé, le locuteur voulait montrer que les chrétiens étaient nombreux alors que les prêtres ne l'étaient pas.

II.2.6. Les associations

Pour le cas qui nous concerne, la structure syntaxique est la suivante :

SN ⟶ SN1 de SN2

Où SN1 ⟶ Les associations

SN2 ⟶ Eglise

Le SN1 et le SN2 sont séparés par la préposition « de » qui distingue le possédé du possesseur. Signalons que la notion d' « Eglise » est en association avec les actions et avec les objets ayant le trait [+ humain].

a) L' « Eglise » en association avec les actions.

La structure syntaxique est la suivante :

SN ⟶ SN 1 + prép. + SN2

SN 1 ⟶ Dét. + N1

N1 ⟶ Nominalisation à base d'un verbe d'action

Prép. ⟶ de

N2 ⟶ Eglise

- L'avenir de l'Eglise. D1, p.58
- Le service de l'Eglise. D1, p.58
- Le devoir de l'Eglise. D2, p.68
- Les espoirs de l'Eglise. D2, p.68
- Le souhait de l'Eglise. D2, p.66
- Les nouvelles conditions de l'Eglise. D1, p.67

Dans ces énoncés, la notion d' « Eglise » renvoie aux chrétiens.

b) L' « Eglise » en association avec les objets ayant le trait [- humain]

- La vie de l'Eglise. D2, p.66

II.2.7. Les environnements

Pour ce qui est des environnements, il s'avère nécessaire d'analyser la classe du nom « Eglise » dans les syntagmes nominaux des énoncés suivants :

1. Les prêtres existent pour l'Eglise. D2, p.66

 Dét. + N

2. L'Eglise pense à la qualité. D2, p.66
 Dét. + N

3. Les prêtres devront être préparés pour exercer leur ministère dans les nouvelles conditions de notre Eglise. D2, p.67
 pron. poss. + N.

4. L'Eglise du Burundi pourra compter sur un clergé de haute qualité.
 Dét. N D2, p.68

L'environnement du nom dans les syntagmes nominaux retenus est :

- La notion d' « Eglise » vient directement après le déterminant (1), (2), (4)
- Cette notion peut être précédée par un pronom possessif (3).

Dans le troisième énoncé, le pronom possessif « notre » exprime la possession. Cela signifie qu'il y a des adhérents à ladite Eglise. Ces derniers sont des chrétiens. Ils considèrent l'Eglise comme la leur.

Comme pour la notion de « Seigneur », nous venons de voir que le concept « Eglise » est fréquent à cause de la nature des discours que nous sommes en train d'analyser : les discours religieux.

II.3. Le concept de la « paix »

Au Burundi comme ailleurs, la paix est une notion abstraite qui marque la stabilité. Lorsque la paix est perturbée, nous assistons à la guerre.

Dans notre pays, certaines périodes ont été marquées par un manque de paix, ce qui a entraîné une guerre fratricide. Le locuteur, lors de la production de ses discours, revient souvent à la notion de « paix » sur laquelle repose la stabilité. Deux raisons sont à signaler : la première est que ces discours ont été prononcés pendant la période de guerre où tous les Burundais avaient soif de la paix. La seconde est que le locuteur est un Evêque et que l'Eglise, dans ses enseignements, insiste sur la paix.

Nous avons :

- Les actants 1 des verbes d'action
- Les actants 1 des verbes d'état
- Les actants 2
- Les actants 3
- Les circonstants

II.3.1. Les actants 1 des verbes d'action

Nous avons la structure suivante :

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét. + N

SV ⟶ infinitif

- La convivialité allait régner. D3, p.79

Convivialité a deux sens :

- Il est relatif à la nourriture prise en commun et avec plaisir.

- Il est relatif aux rapports positifs entre personnes dans la société.

De ces deux sens, nous concluons que le mot « convivialité » renvoie à la notion de « paix ». C'est son synonyme. Dans cet énoncé, le verbe « aller » à l'imparfait + infinitif n'exprime pas le passé. Nous pouvons dire que c'est le futur proche. Le locuteur, après l'élection du président Melchior NDADAYE espérait que le divisionnisme serait dépassé et que la paix allait régner, mais il n'en fut pas ainsi. Au contraire, c'est la guerre qui s'est installée presque dans tout le pays.

II.3.2. Les actants 1 des verbes d'état

En actants 1 des verbes d'état, nous avons la structure suivante :

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét. + N

Dét. ⟶ [Déf. ; Fém. ; Sing.]

N ⟶ paix

SV ⟶ V + S Adj.

V ⟶ être (V. d'état)

S Adj. ⟶ Adj. (possible)

- La paix est possible. D5, p.100

Dans cet énoncé, la paix est considérée comme un élément pouvant exister si et seulement si quelques conditions sont remplies. La paix régnera si de bonnes œuvres se multiplient. « La paix est possible si nous le voulons, si nous la cherchons inlassablement en la demandant de tout notre cœur au Seigneur Notre Dieu », dit le locuteur.

II.3.3. Les actants 2

Comme nous l'avons déjà signalé, les actants 2 supportent l'action.
Nous avons la structure syntaxique suivante :

P ⟶ SN 1 + SV

SN ⟶ { adj. Poss. / Pron. Pers. } + N

SV ⟶ V + SN2

SN2 ⟶ Dét. + N2

- Que votre cœur retrouve la paix. D4, p.97
- Nous la cherchons. D5, p.100

Dans la première phrase, la notion de « paix » est considérée comme perdue. C'est quelque chose qui existait avant mais qui n'est plus, qu'on souhaite encore une fois voir.

Dans la seconde phrase, la paix est aussi quelque chose qui est perdue, qu'on est en train de chercher.

II.3.4. Les actants 3

P ⟶ SN + SV + SP

SN ⟶ Dét. ou Ø + N

SV ⟶ { V + Adj. / SN2 }

SP ⟶ prép. + SN3

SN3 ⟶ Dét. + N

- Les Burundais ont soif de la paix. D4, p.96
- Dieu nous a indiqué la voie pour la paix. D4, p.97

Dans la première phrase, par l'adjectif « soif », le locuteur veut nous montrer combien les Burundais ont besoin de la paix. Le fait d'avoir soif de la paix implique qu'il n'y en a pas.

S'agissant de la deuxième phrase, le locuteur attribue une grande valeur à « Dieu » lui qui indique la voie pour le vrai bonheur et pour la paix authentique.

II.3.5. Les circonstants

Les circonstants expriment les circonstances de manière, de temps, de lieu, etc. Précisons que c'est par le biais d'un adverbe que la fonction grammaticale des circonstants est assumée.

Néanmoins, la plupart des prépositions peuvent jouer le rôle de circonstants. On peut citer quelques-unes comme « en, dans, à » qui ont le trait « [+ lieu ou + direction].

La structure syntaxique des circonstants est la suivante :

a) Avec les verbes d'état

P ⟶ SN + SV + SP

SN ⟶ pron.

SV ⟶ V

SP ⟶ prép. + SN2

SN2 ⟶ Dét. + N2

Dét. ⟶ [déf.; fém. ; sing.]

N2 ⟶ joie, paix

- Nous étions dans la joie. D3, p.79
- Soyez dans la paix. D4, p.96

Avec le verbe « être » conjugué à l'imparfait (cf. première phrase), le locuteur nous montre que la joie qui existait avant n'est plus. Dans la deuxième phrase, le locuteur exprime le souhait d'être dans la paix.

b) A vec les verbes d'action

- Il n'y a qu'un chemin qui mène à la paix. D5, p.100

En utilisant « il n'y a qu'un chemin », le locuteur nous fait voir que le chemin menant à la paix est le seul. Ainsi, le montre-t-il, « c'est le culte de la vérité et de la justice, la passion du bien ».

Dans tous ces énoncés, que ce soit avec les verbes d'action ou les verbes d'état, le circonstant insiste sur le lieu où doit se réaliser l'action.

II.3.6. Les associations

La structure syntaxique se présente comme suit :

SN 1 ⟶ SN1 + SP

SN1 ⟶ Dét. + N1

SP ⟶ prép. + SN2

SN2 ⟶ Dét. + N2

SN2 ⟶ La paix

a) La paix en association avec les gens

- Les artisans de la paix. D4, p.97, D5, p.97

b) La paix en association avec les objets ayant le trait [+ abstrait]

- La voie pour la paix. D5, p.100

II.3.7. Les qualifications

La structure syntaxique des qualifications est la suivante :

SN + S Adj.

SN ⟶ Dét. + N

S Adj. ⟶ Adj.

- La paix authentique. D4, p.97

L'adjectif « authentique » dans cette structure fait appel à « durable ». Lorsque le locuteur utilise cet adjectif, il veut dire la paix durable, la vraie.

II.3.8. Les synonymes

Dans les discours qui font l'objet de notre étude, le concept « paix » possède des synonymes. Nous allons les énumérer en signalant toujours qu'il n'y a pas de synonymie totale.

Les synonymes retenus sont les suivants :

- ciel
- joie
- vivre ensemble
- content
- heureux

- convivialité
- unité

Ces synonymes se trouvent dans les énoncés suivants :

- La convivialité allait régner. D3, p.79
- Nous sommes au ciel. D1, .57
- Nous étions dans la joie. D3, p.79
- Vivez ensemble comme des enfants nourris au sein d'une même mère. D1, p.58
- Il fera notre unité. D3, p.81
- Nous étions contents. D3, p.79
- Un Burundi heureux et prospère. D3, p.79

II.3.9. Les oppositions

Dans notre corpus, le concept « paix » acquiert des oppositions. Ces dernières sont :

a) des verbes :

- souffrir
- s'entretuer
- venger
- trahir
- déshonorer
- massacrer
- quitter
- détruire
- tuer
- piller

b) Des noms :

- crime
- peine

- déplacés
- divisionnisme
- désastre
- mal
- massacre
- meurtrier
- pleurer
- lamentations
- glaive
- arme
- malfaiteur
- sang

c) Des participes passés pris comme adjectifs :

- harassées
- prostrées

Toutes ces catégories des oppositions se trouvent successivement dans les énoncés suivants :

a) - Nous avons trahi nos compatriotes. D3, p.80
- Nous avons déshonoré notre chère patrie. D3, p.80
- Dieu sait combien ce pays souffre de la pénurie des prêtres. D2, p.66
- Les gens s'entretuent. D3, p.79
- Certains pensaient venger le chef d'Etat. D3, p.79
- Nous avons massacré les enfants d'une même mère. D3, p.82
- Nos frères ont quitté les maisons et dorment à la belle étoile. D4, p.98
- Ceux qui pillent. D4, p.98
- Ceux qui détruisent. D4, p.98
- Ils viennent de quitter cette terre, tués par leurs frères. D5, p.98

b) - Les meurtriers sont nos parents, nos frères, nos amis. D3, p.80
- Dans tout le pays, ce n'est que pleurs et lamentations. D3, p.80

- Arrêtez les massacres. D3, p.79
- Ne versez plus jamais le sang. D3, p.80
- Nous prendrons Marie chez nous dans nos peines. D1, p.59
- Nous sommes solidaires au mal commis. D3, p.80
- Rompons avec le crime qui sévit dans notre pays. D4, p.100
- Des centaines et des centaines qui sont tombés dans les coups des malfaiteurs. D4, p.98

c) - Vous les avez vu harassées et prostrées comme des brebis qui n'ont pas de bergers.

Toutes ces oppositions nous renseignent sur la situation politico-sociale du pays. Ce dernier a connu une période de guerre. Pendant cette période, il y a eu beaucoup de morts et de déplacés, ce qui est en opposition avec la paix.

Les discours de Mgr Joachim RUHUNA sont des discours évangéliques. Excepté un seul, les autres ont été prononcés pendant la période de crise. C'était au moment où les Burundais avaient besoin d'une paix durable. De plus, la paix a été perturbée pendant cette période, raison pour laquelle nous avons remarqué beaucoup d'oppositions. Le locuteur invite les Burundais à être des artisans de la paix. Par ailleurs, même en dehors de cette période de crise, les discours évangéliques renseignent souvent sur la paix.

II.4. Le concept de « tuer »

Le Burundi connaît une période de guerre depuis 1993. Cette dernière est caractérisée par beaucoup de pertes en vies humaines. Des Burundais, Bahutu et Batutsi se sont entretués pour des raisons politiques et ethniques. Dans ses discours, Mgr Joachim RUHUNA utilise souvent le verbe « tuer » ou ses équivalents. Il n'est donc pas étonnant de remarquer la récurrence de ce verbe du fait que, au moment de la production de ces discours, les tueries constituaient un phénomène fréquent au Burundi.

Les concepts précédents ont été étudiés sous forme d'actants. Néanmoins, ce quatrième concept sera traité de manière différence des autres. Cela est dû à la différence de classe grammaticale. En effet, « tuer » est un verbe tandis que les autres concepts sont des noms.

Concernant l'étude de cette notion, il est nécessaire de recourir aux notions de champ lexical et de champ sémantique.

1. Le champ lexical

Etant donné que le français en tant que langue est un système, une structure de mots, d'autres systèmes se trouvent à l'intérieur de ce système. Ces autres systèmes permettent aux éléments constitutifs d'entretenir des relations où un élément trouve son statut ou sa signification par rapport à d'autres éléments du système.

Le champ lexical est donc un ensemble de lexies, de syntagmes ou de mots qui forment un groupe pour signifier une certaine expérience que ce soit la création d'un technique, la désignation d'une activité, etc.

Quelques éléments nous renseignent sur le champ lexical à savoir la fonction spécifique que jouent les éléments constitutifs ainsi que les rapports qu'ils entretiennent à l'intérieur de ce système. Mais, qu'en est-il du champ sémantique ?

2. Le champ sémantique

A un champ sémantique correspond un champ lexical. En effet, le champ lexical est constitué par des éléments qui ont du sens. Ainsi, tous les sens d'un champ lexical donné constituent le champ sémantique qui, selon Jean DUBOIS est *« une aire de signification couverte par un mot ou un groupe de mots.»*[30]

[30] DUBOIS (J.), *op.cit*, p.331.

Avec ce concept de « tuer », nous allons explorer la structure syntaxique. S'agissant de cette notion, elle fait entendre tout un ensemble de termes comme nous l'indique le relevé suivant :

- A ceux qui **tuent** et à ceux qui les envoient **tuer**. D4, p.96
- Le premier venu me **tuera**. D5, p.98
- Après que Caïn fut jeté sur son frère Abel et **l'eût tué**. D5, p.98
- Un concept de la **vengeance** lui interdit de **tuer**. D5, p.99
- Ce n'est pas en **tuant** à ton tour que tu feras revenir les tiens. D5, p.99
- Ils viennent de **quitter** cette terre, **tués** par leurs frères. D5, p.98
- Tu **mourras** sans avoir fini d'errer. D5, p.98
- Certains pensent **venger** le chef de l'Etat D3, p.79
- Le chef de l'Etat **était tombé** aux mains des ennemis. D3, p.80
- Qu'ils **soient morts**. D3, p.80
- Les gens **s'entretuent**. D3, p.79
- D'autres commencent à **venger** ceux des leurs qui **sont tombés**. D3, p.79
- Certains pensaient **venger** le chef de l'Etat. D3, p.79
- Vous n'avez aucun motif pour vous **entretuer**. D3, p.79
- Nous **avons trahi** nos compatriotes. D3, p.80
- Notre Burundi **est blessé**. D3, p.81
- Ceux qui prennent le glaive **périront** par le glaive. D3, p.81
- Nous t'**avons assassiné**. D3, p.82
- Nous **avons massacré** les enfants d'une même mère. D3, p.82
- Ils **meurent** dans une angoisse. D4, p.96
- Ceux qui viennent de **perdre** leur vie **l'ont perdu** à cause de leur ethnie. D5, p.99

Nous relevons les lexies suivantes :

- venger
- tomber
- mourir
- s'entretuer
- trahir
- blesser
- périr
- assassiner

- massacrer
- perdre
- tuer

Dans les lexies relevées, chaque unité sémantique constitue une tuerie. Cette dernière peut être morale et/ou physique.

3. Tableau lexico-sémantique de « tuer »

Lexies	**Tueries à connotation**	
Unité sémantique	**morale**	**physique**
1. venger	±	+
2. tomber		+
3. mourir		+
4. s'entretuer		+
5. trahir	+	
6. blesser		+
7. périr		+
8. assassiner		+
9. massacrer		+
10. perdre		+
11. tuer		+

4. Interprétation du tableau

Ces tueries se manifestent par un vocabulaire très varié. Le tableau ci-dessus nous montre que les tueries physiques dominent les tueries morales. Ces lexies établissent un rapport de signification avec le lexème « tuer ». Certaines sont néanmoins plus violentes que d'autres.

Par exemple, le verbe « assassiner » vient du latin « assassinare ». Son sens est « tuer avec préméditation ». Son synonyme est « massacrer ». Mais ce qui différence

les deux verbes, c'est que « assassiner » est un acte prémédité tandis que « massacrer » signifie « tuer de façon sauvage et en masse ».

Nous pouvons donc dire que « massacrer « est plus violent que « assassiner ». Les phrases « nous t'avons assassiné » et « nous avons massacré les enfants d'une même mère » renvoient toutes à la mort. Mais les verbes diffèrent selon le degré de violence.

Le verbe « s'entretuer » a le sens de tuer. C'est un verbe qui exerce une action réciproque. « S'entretuer » signifie « se tuer mutuellement, se battre jusqu'à mort ».

Le verbe « perdre » envoie ici à la mort. Dans l'énoncé « ceux qui viennent de perdre leur vie, l'ont perdu à cause de leur ethnie », le verbe « perdre » signifie « être séparé de quelqu'un par la mort ».

Le verbe « blesser » est moins violent par rapport au lexème « tuer ». Il a le sens de « poser une impression pénible à quelqu'un, faire du mal à quelqu'un ». Quant au verbe « tomber » (cf. l'énoncé « Des centaines sont tombés sous les coups des malfaiteurs »), il signifie ici « être tué ».

L'analyse précédente nous amène à conclure que « tuer » se présente comme un sémème construit. Comme le définit GREIMAS, *« le sémème construit est le noyau sémique commun à tous les termes de la liste des sèmes. Il est ce qui fait leur unité de signification »*[31].

Au terme de cette analyse des quatre concepts à savoir : « Seigneur », « Eglise », « paix » et « tuer », une petite conclusion s'avère nécessaire. Nous avons travaillé sur cinq discours religieux de Mgr Joachim RUHUNA prononcés respectivement en 1983, en 1985, en 1993 et en 1996. Nous avons dégagé les structures syntaxiques des énoncés contenant ces notions. Pour le terme « Seigneur », la constatation est qu'il prend une importante valeur, une valeur suprême. Quant à la notion d' « Eglise », elle est un lieu sacré, nécessaire à tout

[31] GREIMAS (A.J), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, p.123.

chrétien. Concernant la notion de « paix », elle est considérée comme une arme sûre pour sortir le pays de la guerre. Enfin, le concept « tuer » a été étudié de façon particulière comparativement aux autres concepts. Avec cette notion sont apparues les notions de champ lexical et de champ sémantique.

La dernière étape de notre travail consistera en une étude de l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé ou de son allocutaire, une étude des divers moyens mis en œuvre par le locuteur pour atteindre ses objectifs.

CHAPITRE III. LES FORMES ENONCIATIVES

Ce chapitre nous permettra de rendre compte des relations que le locuteur entretient avec son allocutaire et du contexte en général.

Jean DUBOIS définit l'énonciation comme suit :

> *« L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé.»*[32]

En effet, l'énonciation tourne autour du locuteur, du contexte et de la situation de production du discours. Dans certaines situations, le locuteur prend l'engagement vis-à-vis de son discours. Dans d'autres cas, il prend distance par rapport à ce qu'il dit. Enfin, le locuteur peut s'effacer complètement de son discours. Dans ce cas, l'importance est donnée au contenu du message. Toutes ces situations que nous venons d'évoquer sont repérables grâce au jeu des personnes.

III.1. Le jeu des personnes

III.1.1. La première personne du singulier « je »

Le pronom « je » montre la présence du locuteur dans son discours. En ce qui concerne ce pronom personnel, l'écrivain KERBRAT-ORECCHIONI dit ceci :

> *« Le pronom « je » fournit toujours la même information à savoir la personne à laquelle renvoie le signifiant, c'est le sujet de l'énonciation.»*[33]

Dans les cinq discours soumis à l'analyse, le locuteur a recours au pronom personnel « je ». En effet, il se découvre à travers son discours ; autrement dit, il individualise son discours.

[32] DUBOIS (J.), cité par MAINGUENEAU (D.), op.cit, p.99.

[33] KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, pp.36-37.

Voici les énoncés contenant la première personne du singulier que nous avons relevé du corpus.

- Je voudrais vous remercier. D1, p.59
- J'ai compris que le Seigneur m'a confié son troupeau. D1, p.59
- Je l'accepte de tout mon cœur. D1, p.59
- Je pense notamment aux activités manuelles. D2, p.68
- Je vous supplie de déposer les armes. D4, p.96
- Je demande à ceux qui ont des armes de les déposer. D4, p.96
- Je profite de cette occasion pour consoler tous ceux qui sont aujourd'hui éprouvés par la guerre. D4, p.97
- J'élève ma voix. D5, p.99
- Je vous en supplie. D5, p.99
- Je continue de rêver d'un Burundi où tous les fils et les filles se réconcilieront. D5, p.100
- J'exhorte tous les chrétiens dignes de son nom. D5, p.100

Ce que nous avons constaté, c'est que la première personne du singulier est sujet des verbes d'action et de l'auxiliaire modal « vouloir ». Quant aux verbes d'action utilisés, ils supplient. Nous pouvons donc affirmer que les discours de Mgr Joachim RUHUNA ne sont pas menaçants. Au contraire, ce sont des discours qui supplient. On peut se demander pourquoi ces discours sont des discours qui supplient et non des discours qui menacent. Selon nous, la première raison est que le locuteur est un Evêque, « un Serviteur de Dieu ». S'il prononce des mots menaçants, les chrétiens ne lui feront plus confiance. Il ne sera plus accepté par ces derniers. La seconde raison est que presque tous ces discours ont été prononcés pendant une période de crise politique. Le locuteur évite les discours menaçants de peur de mettre le feu aux poudres.

III. 1.2. La première personne du pluriel « nous »

Dans les discours faisant l'objet de notre analyse, nous distinguons deux sortes de « nous ».

a) Nous (je + tu + il + ...)

Ce « nous » permet au locuteur de mettre dans le coup ses auditeurs. « *Il contraint le destinataire à accepter cette identification des points de vue*»[34].

Nous avons relevé les énoncés suivants :

- Nous ne savons pas comment ... remercier. D1, p.57
- Nous sommes étroitement unis au Pape. D1, p.57
- Nous prions pour lui. D1, p.57
- Nous sommes réunis autour de notre mère. D1, p.57
- Nous fêtons son Assomption. D1, p.57
- Nous remercions son Eminence. D1, p.58
- (...) que nous sommes en train de vivre. D1, p.58
- Nous voudrions redoubler d'efforts. D1, p.57
- Nous allons renouveler cette consécration. D1, p.58
- Nous voulons de tout péché. D1, p.58
- Nous promettons à la Vierge Marie de célébrer souvent le sacrement de la Réconciliation. D1, p.59
- Nous nous engagerons donc dans le combat. D1, p.59
- Nous essayerons de se faire aimer aussi par les autres. D1, p.59
- Nous prendrons aussi Marie chez nous. D1, p.59
- Nous souhaitons faire aujourd'hui comme Jean. D1, p.59
- Nous pourrons ainsi vivre avec Marie. D1, p.59
- Nous souhaitons que chaque famille chrétienne mettre une croix dans sa maison. D1, p.59
- Nous nous plaignons d'avoir si peu de prêtres. D2, p.67
- Nous nous trouvons donc en face de nouveaux problèmes. D2, p.67
- Nous entrons peut-être dans la plus belle phase de l'Eglise. D2, p.67
- Nous vivons en effet quelque chose de nouveau. D3, p.79
- Nous avons célébré cette victoire de la démocratie. D3, p.79
- Nous prenions place. D3, p.79

[34] GUESPIN (L.), « Nous, la langue et l'interaction », *Mots*, 10, 1985, p.46

- Nous en rendions grâce au Seigneur. D3, p.79
- Nous espérions que le divisionnisme serait enfin dépassé. D3, p.79
- Nous avons appris que le chef de l'Etat était tombé aux mains des ennemis. D3, p.79
- Nous sommes solidaires dans le mal commis. D3, p.80
- Nous n'avons pas tous tué. D3, p.80
- Nous, qui sommes encore là. D3, p.80
- Nous avons peur. D3, p.80
- Nous avons honte. D3, p.80
- Nous sommes comme des hommes sans dignité. D3, p.80
- Nous avons péché contre le Seigneur. D3, p.80
- Nous avons trahi nos compatriotes. D3, p.80
- Nous avons péché contre le Burundi. D3, p.80
- Nous avons déshonoré notre chère patrie. D3, p.80
- Nous suivrons ses sentiers. D3, p.81
- Nous demandons à l'Etat du Burundi de nous aider. D3, p.81
- Nous demandons à nos frères déplacés à l'intérieur du pays d'écouter la voix de l'Etat. D3, p.81
- Ce que nous souhaitons à son héritier... D3, p.81
- Nous le demandons au Seigneur. D3, p.81
- Nous saurons que nous sommes d'abord et avant tout des Burundais. D3, p.82
- C'est nous, tes enfants qui t'avons assassiné. D3, p.82
- Nous savons que la douleur d'un père ne dure pas toujours. D3, p.82
- Ce que nous sommes en train de vivre. D3, p.82
- Nous prions le Seigneur. D3, p.82
- Nous versons le sang de nos frères. D4, p.96
- Nous avons appelé la malédiction. D4, p.96
- Nous courbons aujourd'hui les épaules. D4, p.96
- Nous sommes encore dans les jours de Pâques. D4, p.97
- Que nous puissions sortir de cette horreur. D5, p.97
- Nous voulons compatir avec tous ceux qui pleurent des êtres chers. D5, p.98
- Nous sommes tombés dans le mal. D5, p.98
- Nous le voulons. D5, p.100

- Nous la cherchons. D5, p.100

Comme constat, la première personne du pluriel est sujet des verbes d'état, des auxiliaires modaux et des verbes d'action, ces derniers étant plus nombreux que les autres.

Nous pensons que Mgr Joachim RUHUNA emploie cette première personne du pluriel parce qu'il veut partager la joie et la douleur avec tous les Burundais. Une autre interprétation est possible : étant donné que certains discours ont été prononcés pendant une période de crise caractérisée par des massacres, le locuteur voulait montrer que tout le monde est pécheur y compris lui-même.

b) Nous (je)

Le « Nous » qui équivaut à « je » est appelé « nous » de majesté. Ce pronom personnel rend compte de la présence d'un seul locuteur. Celui-ci ne s'associe pas à l'allocutaire. Ce « nous » s'utilise avec les verbes d'état ou les verbes d'action qui renvoient à un état ou à une action d'une personne prise dans sa singularité.

Dans le discours de Mgr Joachim RUHUNA que nous sommes en train d'analyser, le « nous » de majesté n'est pas utilisé. Le locuteur se considère comme un homme très simple.

III.1.3. La forme possessive « notre » (nos)

Le lecteur peut poser la question de savoir pourquoi nous avons retenu cette forme possessive. Le choix est guidé par la récurrence de cette notion. Signalons qu'elle est moins récurrente que sa forme personnelle. Elle se présente plutôt sous la forme singulière que plurielle. Les énoncés tirés du corpus l'illustrent clairement :

- Nous sommes réunis autour de notre mère. D1, p.57
- Notre peuple chrétien. D1, p.57
- Nos immenses Eglises. D1, p.57
- Notre grand espoir. D1, p.57

- Notre pays reste sur les bras de cette mère. D1, p.57
- Notre Seigneur Jésus Christ, Maître, Prêtre et Pasteur. D2, p.66
- Nous nous plaignons d'avoir si peu de prêtres pour tant de masses chrétiennes dans notre pays. D2, p.67
- Notre Société traverse une période de mutation. D2, p.67
- La conquête des vertus exigées aujourd'hui pour notre temps. D2, p.67
- Nous avons déshonoré notre chère patrie. D3, p.80
- Mettons notre espérance en lui. D3, p.81
- Nous demandons à nos frères déplacés à l'intérieur du pays d'écouter la voix de l'Etat. D3, p.81
- Notre Burundi est tellement blessé. D3, p.81
- Ne retournons plus aux querelles intestines sous peine de livrer notre pays en pâtures, aux vautours. D3, p.82
- Il contribue plutôt à la purification et à la bénédiction de notre chère Patrie. D3, p.82
- Demandons pardon à tous nos compatriotes. D3, p.82
- Pour tous les nôtres qui sont partis. D3, p.82
- Nous versons le sang de nos frères. D4, p.96
- Nous avons appelé la malédiction sur notre terre. D4, p.96
- Ayons le cœur doux et humble envers notre Seigneur. D5, p.100

III.1.4. La deuxième personne du singulier « tu »

Le pronom personnel « tu » signale la présence d'un seul allocutaire. Les discours qui font l'objet de notre étude sont des discours religieux. En général, de tels discours sont destinés à tout le monde. C'est pour cette raison que le locuteur n'a pas recours au pronom personnel « tu ».

III.1.5. La deuxième personne du pluriel « vous »

Le pronom personnel « vous » désigne un récepteur ou un lecteur. En utilisant le pronom personnel « vous » le discours est adressé aux auditeurs ou aux lecteurs. On ne peut pas savoir de quel(s) allocutaire(s) il s'agit. C'est le contexte qui nous permet de découvrir la ou les personne(s) dont on parle.

1° Vous (plus d'un lecteur ou d'un auditeur)

Le « vous » désignant les lecteurs ou les auditeurs est utilisé dans les cinq discours de Mgr Joachim RUHUNA. Cela est dû au fait que les discours religieux sont adressés à beaucoup de personnes. Il n'est pas donc étonnant de voir l'usage de « vous » dans ces discours, du fait que le locuteur s'adresse aux chrétiens et à la population burundaise tout entière.

Si « vous » n'est pas sujet d'un verbe d'action ou d'état, il est complément du verbe (C.O.D ou C.O.I) ou il se fait tout simplement remarquer par la terminaison du verbe conjugué. Dans le dernier cas, nous avons affaire à l'impératif présent.

a) Vous : complément

- Il vous demande de cultiver en vous avec un soin particulier l'obéissance. D2, p.67
- Nous ne savons pas comment vous remercier. D1, p.57
- Le Seigneur a voulu nous exaucer en vous conduisant à cette montagne. D1, p.57
- Ce qui vous rappelle les belles journées. D1, p.57
- Je vous crie. D3, p.80
- Le Seigneur veut vous réconforter. D4, p.97
- Que chacun de vous rentre en lui-même et s'examine pour voir s'il ne participe pas au crime. D5, p.5, p.100

b) Vous : Sujet des verbes d'action ou d'état

- Les belles journées que vous avez vécues en France. D1, p.57
- Comme vous venez de l'évoquer. D1, p.57
- Vous les avez vues harassées et prostrées comme des brebis qui n'ont pas de bergers. D1, p.57
- Vous aurez certainement l'occasion de le rappeler. D1, p.57
- Vous le savez. D2, p.65

- Vous savez reconnaître l'aspect de la terre et du ciel. D2, p.66
- Quand vous voyez un nuage se lever au couchant. D2 ? P.67
- Vous dites aussi : la pluie vient. D2, p.647
- Vous êtes peu nombreux pour le moment. D2, p.67
- Vous le connaissez. D3, p.80
- Vous les laissez fermenter en vous. D3, p.80
- Vous n'en récolterez que pourriture. D3, p.80
- Vous ne pouvez pas espérer nul salut. D4, p.96
- Vous voyez vous-mêmes combien votre avenir est précaire. D4, p.96
- C'est lui que vous insultez. D4, p.96
- Vous le savez. D4, p.97
- Vous avez accueilli l'enseignement du Christ. D5, p.99
- Vous le savez bien. D5, p.99
- Vous avez hébergé un assassin. D5, p.99
- Vous avez déjà commis le péché. D5, p.99
- Vous vous êtes exclus de la communauté des fidèles. D5, p.99
- Vous êtes comme des errants. D5, p.99

c) La forme impérative

- Voyez toutes ces foules massées devant nous. D1, p.57
- Priez pour nous, Eminence. D1, p.57
- Priez pour toutes ces foules. D1, p.57
- Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. D2, p.66
- Travaillez tous ensemble. D2, p.67
- Soyez simple. D2, p.67
- Faites-vous initier à tous les ministères sacerdotaux. D2, p.68
- Ne méprisez aucun travail. D2, p.68
- Réservez une grande place au culte eucharistique. D2, p.68
- Ecoutez de nouveau le concile Vatican II. D2, p.68
- Promenez vos regards partout. D3, p.80
- N'ayez pas l'audace de vous approcher à la sainte table sans d'abord demander humblement pardon. D3, p.80

- Arrêtez les massacres. D3, p.80
- Ne versez plus jamais le sang. D3, p.80
- Faites disparaître au Burundi le glaive. D3, p.80
- N'oubliez jamais que Dieu seul est le Maître de la vie. D3, p.80
- Arrachez de votre cœur en colère. D3, p.80
- Retrouvez le calme. D3, p.81
- Faites-vous confiance mutuellement. D3, p.81
- Soyez des hommes de foi. D3, p.81
- Vivez ensemble comme des enfants nourris au sein d'une même mère. D3, p.81
- Pardonnez-nous. D3, p.82
- Intercédez pour nous auprès de Dieu. D3, p.82
- Déposez les armes. D4, p.96
- Mettez fin à cette guerre fraternelle. D4, p.96
- Continuez de prier. D4, p.97
- Suppliez la Vierge Mère de Dieu. D4, p.97
- Contemplez avec moi les corps de nos frères. D5, p.98
- Dites-moi où sont ceux qui ont commis ces crimes. D5, p.98
- Laissez-moi m'adresser à ces assassins. D5, p.99
- Déposez les armes. D5, p.99
- Cessez les massacres. D5, p.99
- Laissez les autres vivres. D5, p.99
- Sachez que le Seigneur a des entrailles de miséricorde. D5, p.99
- Laissez-moi interpeller les chrétiens de ce pays. D5, p.99
- Soyez des artisans de la paix. D5, p.100
- Reprenez les malfaiteurs. D5, p.100
- Multipliez les œuvres de bonnes empruntes d'amour et de miséricorde. D5, p.100
- Soyez dans la paix. D5, p.100
- Priez pour notre pays. D5, p.100
- Soyez tous remerciés. D5, p.100

La forme impérative de « vous » est plus récurrente que sa forme personnelle. Le choix de la forme impérative n'est pas le fait du hasard. Etant donné que l'impératif

exprime l'ordre, le locuteur dans ses discours, ordonne. D'où nous pouvons affirmer que les discours de Mgr Joachim RUHUNA sont des ordres.

2° Le « vous » de majesté ou de politesse

Ce pronom désigne la présence d'un seul lecteur ou d'un seul auditeur. Le locuteur utilise le « vous » de majesté pour s'adresser à un seul allocutaire qu'il respecte. Ainsi, ce n'est que dans un seul discours de 1983 que le locuteur utilise le « vous » de politesse. En effet, en utilisant le « vous » de politesse, le locuteur s'adressait à un visiteur, à une personnalité catholique venant de Rome. Dans d'autres discours, le locuteur ne désigne pas la personne. Il s'adresse à la population burundaise ou à un groupe de personnes, d'où le non-usage de « vous ». nous constatons alors que le « vous » de politesse est rarement utilisé par Mgr Joachim RUHUNA pour les raisons que nous venons d'évoquer.

Quelques énoncés ont été retenus:

- Nous ne savons pas comment **vous** remercier de cette bonne visite. D1, p.57
- Nous **vous** remercions Eminence d'avoir accepté d'être témoin des événements que nous sommes en train de vivre. D1, p.58
- **Vous** les avez vues « harassées et prostrées » comme les brebis qui n'ont pas de bergers. D1, p.58

III.1.6. Le pronom « on »

Le pronom personnel « on », aussi appelé pronom « indéfini », ne définit pas clairement la personne dont on parle. C'est un pronom qui ne fournit pas des renseignements à propos de la personne dont on veut parler. Seul le contexte nous permet de déceler de quelle personne il s'agit.

Dans les discours que nous sommes en train d'analyser, le pronom indéfini « on » est utilisé.

- On pille, on brûle, bref, c'est autodestruction. D3, p.79
- Ce pallium est tissé de poils de mouton, m'as-t-on dit. D1, p.59

Dans la première phrase, le pronom indéfini « on » équivaut au pronom personnel « ils ». Ce pronom, selon le contexte, remplace le mot « gens » ce sont les gens qui pillent et qui brûlent. Le mot « gens » n'est pas défini. Cette indétermination est due au fait que le locuteur ne veut pas désigner tel ou tel groupe comme faisant partie des groupes des rebelles. En fait, le locuteur évite de prendre partie dans le conflit fratricide.

Dans la deuxième phrase, le locuteur prend une certaine distance. Il devient le rapporteur du message. Lui, il n'a pas vu le pallium, il a entendu les autres parler de celui-ci.

Après l'étude du jeu des personnes, une petite conclusion s'avère nécessaire.

Les pronoms « je » et « nous » nous ont permis de rendre compte de la présence du locuteur dans son discours. Le pronom « je » signale la présence d'un seul locuteur. Quant au pronom « nous » (locuteur + allocutaire (s)), il nous a permis de rendre compte de l'association du locuteur avec le ou les allocutaire(s). Avec le pronom « tu », nous pensons à un seul allocutaire. Ce « tu » équivaut alors à « vous » de politesse. Quant au pronom personnel « vous » (plus d'un allocutaire), il nous a permis de voir la présence de plus d'un allocutaire. Le pronom « on » ne définit pas clairement la personne dont on parle dans un discours. C'est le pronom indéfini.

Nous avons remarqué que les pronoms personnels « nous » (locuteur + le ou les allocutaire(s) et « vous » (plus d'un allocutaire) sont plus utilisés dans les discours étudiés. Le locuteur utilise souvent le pronom personnel « nous » ainsi que sa forme possessive (notre, nos) dans le but de partager les joies ou les malheurs avec les autres. Quant à la récurrence du pronom personnel « vous » et de sa forme impérative, le locuteur veut s'adresser à plus d'un allocutaire dans le but d'orienter leur action vers ce qu'il croit être le bien.

Nous avons aussi constaté la rare utilisation de « vous » de politesse et du pronom indéfini « on ». Le « vous » de majesté n'est utilisé que dans un seul discours lors de l'accueil d'une haute personnalité catholique de Rome. Dans d'autres discours,

le locuteur s'adresse à un groupe de personnes ou à la population burundaise. Quant au pronom indéfini « on », il est rarement utilisé parce que le locuteur ne veut pas désigner les personnes comme appartenant à tel ou à tel groupe. Il évite donc de prendre partie dans le conflit qui sévissait dans le pays.

III.2. Le lieu existant entre l'énonciateur et le récepteur

Le jeu des personnes nous a permis d'identifier l'énonciateur (locuteur) et le récepteur (l'allocutaire). Après s'être rendu compte de la présence de l'énonciateur e du récepteur, il est nécessaire de montrer les relations qui existent entre les deux. En effet, l'énonciateur est celui qui transmet le message et le récepteur, celui qui le reçoit.

En général, en énonçant un discours, l'énonciateur transmet le message de façon implicite ou de façon explicite. Quant au destinataire, après transmission du message, il essaie de l'interpréter à sa manière. L'interprétation du message dépend de celui qui le reçoit. Le même discours peut être entendu ou lu par beaucoup de personnes et interprété différemment.

Nous allons essayer de donner quelques interprétations possibles des différents destinataires face à un même discours ou à un même énoncé.

- Le 10 juillet dernier, le président Melchior NDADAYE assumant les fonctions de chef de l'Etat. Nous Burundais et tous nos amis étions dans la joie. D3, p.79
- Nous étions contents et nous avons célébré cette victoire de la démocratie. D3, p.79

Avant de passer à l'interprétation, il convient de parler un peu de l'agrément des partis politiques de 1992.

Conformément à la nouvelle constitution de mars 1992 et au décret-loi n° 1/010 du 15 avril 1992 sur les partis politiques, l'ordonnance prenant acte de la conformité des partis politiques à la nouvelle réglementation sur les partis politiques furent légalisés. Aux élections de 1993, une dizaine de partis politiques se portèrent candidats.

Les partis UPRONA et FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) ont mené une campagne électorale caractérisée par un radicalisme orienté vers deux directions opposées.

L'UPRONA voulait rester au pouvoir afin de continuer la défense des acquis de l'Unité Nationale. Quant au parti FRODEBU, il voulait la rupture totale avec le passé en s'annonçant comme instrument de mobilisation et de libération des Hutu.

A la suite des élections, le candidat du parti FRODEBU Melchior NDADAYE en sort vainqueur avec 64,75% des suffrages exprimés. Le candidat du parti UPRONA, Pierre BUYOYA, reçoit 32,39%. Le candidat du FRODEBU, qui a gagné les élections, fut investi le 10 juillet 1993.

Dès l'arrivée au pouvoir du président élu Melchior NDADAYE, la méfiance entre les Hutu et les Tutsi d'une part, le FRODEBU et l'armée d'autre part était déjà là. Le goût amer laissé par la campagne électorale déboucha sur l'assassinat du président élu le 21 octobre 1993. Cet assassinat conduisit le Burundi dans une guerre civile qui dure toujours.

Si nous retournons à nos énoncés, nous pouvons affirmer que les membres du parti FRODEBU et ceux du parti UPRONA par exemple, n'entendront pas le message de la même manière. Les adhérents au parti FRODEBU étaient dans la joie le 10 juillet 1993, c'est évident. Leurs opposants étaient sans doute en deuil. Ce qui montre que tout le monde n'était pas dans la joie, c'est que ce nouveau président a été assassiné quelques mois après son investiture. D'où le même énoncé est accueilli différemment par les destinataires.

- Le père de la notion n'était plus là pour faire entendre sa voix, pour calmer les Burundais. D3, p.79
- Certains pensaient ainsi venger le chef de l'Etat, en oubliant qu'il était le père de tous. D3, p.79

Supposons que les récepteurs du message sont toujours les membres du FRODEBU et ceux de l'UPRONA. Les premiers seront de même avis que le locuteur. Melchior NDADAYE était le père de la nation, du fait même qu'ils l'ont élu. Quant aux seconds, leur père serait Pierre BUYOYA, puisque c'est lui qui était candidat de leur parti (UPRONA) aux élections.

Nous concluons en disant qu'un énoncé ou un discours peut être entendu ou lu par beaucoup de personnes et interprété différemment par ces dernières.

III.3. Quelques concepts pour rendre compte du procès d'énonciation

III.3.1. La distance

Ce concept permet d'envisager le procès d'énonciation du point de vue de l'attitude du locuteur face à son énoncé. Le procès sera décrit comme une distance relative que le sujet met entre son énoncé et lui-même. En d'autres termes, elle se définit par la présence ou l'absence du pronom personnel « je ».

En effet, l'énonciateur adopte une distance vis-à-vis de son énoncé. Si cette distance tend vers zéro, le sujet prend totalement en charge son énoncé. Le « je » de l'énoncé et le « je » de l'énonciation s'identifient parfaitement.

Au contraire, la distance est maximale lorsque le sujet de l'énonciation tend vers « il ». Le sujet considère son énoncé comme faisant partie d'un monde distinct de lui-même.

L'étude des personnes nous permet de rendre compte de la distance entre le locuteur et son énoncé. Dans les discours de Mgr Joachim RUHUNA, quelques pronoms sont utilisés pour rendre compte de cette distance. Le locuteur emploi le pronom « il ». Ce pronom indéfini n'établit aucun rapport entre lui et son message.

- Il prie pour nous. D1, p.57
- Il y a, ajoute-t-il tout, un bouleversement de la hiérarchie des valeurs dans le jugement des hommes. D2, p.67

- Il voulait que la peine de mort soit supprimée du code pénal du Burundi. D3, p.79
- Ils ont transgressé les commandements qu'ils connaissaient pourtant bien. D3, p.79
- Ils viennent de quitter cette terre, tués par leurs frères. D5, p.98
- Ils sont en train d'errer comme des enfants maudits. D5, p.98
- Qu'ils reviennent au bercail. D5, p.100

Dans le premier énoncé, le verbe « prier » est conjugué au présent de l'indicatif. Le locuteur s'éloigne de son énoncé. Le présent de l'indicatif est ici utilisé pour montrer que c'est une prière permanente.

Le verbe conjugué « ajoute » du second énoncé est aussi au présent de l'indicatif. Cet énoncé signifie que le bouleversement de la hiérarchie des valeurs est toujours en cours.

Dans le troisième énoncé, le verbe « vouloir » étant conjugué à l'imparfait, le locuteur montre que la suppression de la peine de mort dans le code pénal est un souhait d'il y a longtemps.

Les verbes « transgresser » et « connaître » sont conjugués successivement au passé composé et à l'imparfait. L'imparfait marque plus le temps passé par rapport au passé composé. Cette phrase veut dire qu'ils ont violé les commandements qu'ils connaissent déjà (cf. 4ème énoncé).

Le verbe conjugué de l'avant-dernier énoncé exprime le passé proche. L'énoncé signifie qu'ils sont morts il n'y a pas beaucoup de temps.

Enfin, le verbe du dernier énoncé est au subjonctif présent. Etant donné que le subjonctif exprime le souhait, le locuteur utilise le temps pour souhaiter le retour des rebelles dans leurs familles. Il les invite à abandonner le crime.

Parmi les pronoms qui nous permettent de rendre compte de la distance, nous ne pouvons pas ignorer le pronom indéfini « on ». Celui-ci éloigne complètement le

locuteur de son énoncé. Ce que le locuteur dit ne semble pas le concerner. Ce qu'il dit engage d'autres personnes.

En effet, dans les discours que nous sommes en train d'analyser, le locuteur utilise rarement le pronom indéfini « on ». Ce sont les verbes d'action comme « dire, piller, brûler, ... » qui nous aide à rendre compte du pronom indéfini « on ». L'énonciateur, en utilisant « on », se désolidarise des actions réalisées par d'autres personnes. Il ne veut pas les nommer ou les désigner comme appartenant à tel ou à tel groupe. Il évite en fait de prendre parti dans le conflit en cours.

- On pille. D3, p.79
- On brûle. D3, p.79
- Ce pallium est tissé de poils de mouton, m'a-t-on dit. D1, p.59

Dans ce dernier énoncé, le locuteur s'éloigne complètement de son énoncé, il a entendu les autres parler du pallium, il ne l'a donc pas vu.

Le locuteur prend aussi de la distance par rapport à son énoncé lorsqu'il utilise la deuxième personne du pluriel « vous ». Il prend distance vis-à-vis de son énoncé mais il ne s'éloigne pas complètement de son message comme pour le pronom indéfini « on ».

La distance du locuteur par rapport à son énoncé diminue lorsqu'il utilise le pronom personnel « nous ». Dans ce cas, le locuteur s'associe à d'autres personnes.

- Nous avions désiré cette visite. D1, p.57
- Nous vous remercions Eminence. D1, p.58
- Voyez toutes ces foules massées devant nous. D1, p.58
- Cette année sainte nous y aidera. D1, p.59
- Nous nous plaignons d'avoir si peu de prêtres. D2, p.67
- Nous nous trouvons en face de nouveaux problèmes. D2, p.67
- Nous entrons peut-être dans la plus belle phase de l'Eglise. D2, p.67
- Nous, Burundais et tous nos amis étions dans la joie. D3, p.79
- Nous vivions en effet quelque chose de nouveau. D3, p.79
- Nous étions contents. D3, p.79
- Nous avons célébré cette victoire de la démocratie. D3, p.79

- Nous prenions place. D3, p.79
- Nous espérions que le divisionnisme serait enfin dépassé. D3, p.79
- Nous avons appris que le chef de l'Etat était tombé dans les mains des ennemis. D3, p.79
- Nous sommes solidaires dans le mal commis. D3, p.80
- Les meurtriers sont nos parents, nos frères et nos sœurs. D3, p.80
- Nous avons peur. D3, p.80
- Nous avons honte. D3, p.80
- Nous sommes des hommes sans dignité. D3, p.80
- Nous avons péché contre le Burundi. D3, p.80
- Nous avons déshonoré notre chère patrie. D3, p.80
- Il nous rassemblera et fera notre unité. D3, p.81
- Il nous enseignera ses voies. D3, p.81
- Nous suivrons ses sentiers. D3, p.81
- Nous demandons à l'Etat du Burundi et aux pays qui ont accueilli les réfugiés de nous aider. D3, p.81
- Notre Burundi est tellement blessé. D3, p.81
- Nous leur demandons de se convertir. D3, p.81
- Nous le demandons au Seigneur. D3, p.80
- Nous saurons que nous sommes d'abord et avant tout des Burundais.D3, p.82
- Ne retournons plus aux querelles intestines. D3, p.82
- Nous avons massacré les enfants d'une même mère. D3, p.83
- Pardonnez-nous. D3, p.82
- Nous vous disons sincèrement merci. D3, p.82
- Nous prions le Seigneur. D3, p.82
- Nous versons le sang de nos frères. D4, p.69
- Nous avons appelé la malédiction sur notre terre. D4, p.96
- Nous voulons compatir avec tous ceux qui pleurent des êtres chers. D5, p.98
- Convertissons-nous. D5, p.100
- Ils nous prépareront une place. D5, p.98
- Entrons résolument dans le chemin de la repentance. D5, p.100
- Rompons avec le crime qui sévit dans notre pays. D5, p.100
- Respectons-nous. D5, p.100

III. 3.2. La transparence et l'opacité

Le discours est transparent lorsque le récepteur prend en charge le message comme si il en était l'énonciateur. Le locuteur utilise le pronom personnel « je ». Quand il utilise le pronom « nous », il inscrit le lecteur ou le récepteur dans son énoncé. Que ce soit l'énonciateur ou le récepteur, tous sont concernés par le message. Dans ce cas, l'énonciateur et le récepteur accueillent favorablement le message.

Pour ce qui est de l'opacité, le discours devient ambigu, incompréhensible. L'utilisation de quelques pronoms va nous permettre de rendre compte de l'opacité dans un discours.

Le pronom « on » par exemple, appelé aussi « la non-personne » ne montre pas clairement la personne dont on parle ou le sujet parlant. C'est le récepteur qui est invité à interpréter le message en tenant compte des circonstances de production et du contexte du message. Le sens des mots change selon le contexte. S.I. YAKAHAWA affirme ce qui suit : « *La signification des mots change selon le contexte ou la personne qui parle.* »[35]

Le même auteur distingue le sens de base d'une parole et le sens contextuel d'un mot ou d'une expression. Ainsi, dit-il :

> « *Le sens de base d'une parole est ce qu'elle désigne dans le monde extensionnel (physique) (...). Le sens contextuel d'un mot ou d'une expression en revanche, et celui qu'il implique dans l'esprit.* »[36]

Il faut savoir que le pronom indéfini « on » ne marque pas toujours l'opacité. Dans certains cas, ce pronom aide le récepteur à s'identifier à l'énonciateur ou à l'émetteur. C.KERBRAT-ORECCHIONI l'appelle le « on-vrai ».

[35] YAKAHAWA (S.I), *On pense avec les mots*, Paris, Ed. France-Empire, 1966, p.141.
[36] YAKAHAWA (S.I), *Op. cit,*, p.141.

Le pronom « nous » est signe de transparence d'un discours. L'énonciateur, dans son message, associe le ou les récepteurs. Celui ou ceux-ci considère(nt) le message comme le sien, ce qui lui permet d'adhérer facilement au message. Quant au pronom « on », il marque l'opacité d'un discours mais aussi il permet au récepteur de s'identifier à l'énonciateur.

III. 3.3. Le concept de modalisation

A propos du concept de modalisation, Dominique MAINGUENEAU dit ceci :

> *« Il se définit comme la marque donnée par le sujet à son énoncé ; en fait, il faut préciser qu'il s'agit de l'adhésion du locuteur à son propre discours : adhésion très soulignée ou non, en baisse ou non, etc. c'est une courbe continue que l'interlocuteur doit interpréter. Le locuteur tient-il ou non à ce qu'il dit ? »*[37]

En effet, la modalisation permet de constater si le locuteur adhère ou non à son discours, s'il prend ou non sa distance vis-à-vis de son énoncé. Les auxiliaires modaux et quelques adverbes comme « peut-être, évidemment, probablement, etc. » nous permettent de rendre compte de la modalisation.

Le locuteur tient fortement à son énoncé en acceptant la mission qu'on lui a confiée.

- Je voudrais vous remercier d'avoir mis vous-mêmes sur mes épaules le pallium, insigne de ma charge pastorale comme Archevêque. D1, p.59
- Ceux qui viennent de perdre leur vie, l'ont perdue à cause de leur ethnie, c'est évident. D5, p.99
- Peut-être que le royaume de Dieu l'a déjà poursuivi. D3, p.80

[37] MAINGUENEAU (D.), *Op.cit* ; p.119

III.3.4. Le concept de tension

Ce concept concerne la relation qui s'établit entre le locuteur et l'allocutaire. Le texte est considéré comme le médiateur d'un désir du locuteur, tentative de saisi de l'allocutaire.

Pour repérer la tension d'un discours, il convient de faire une étude des verbes, surtout des temps, des aspects et du mode en particulier. Il faut aussi s'intéresser aux déterminants et aux pronoms. Il ne faut pas non plus ignorer d'accorder une grande importance aux auxiliaires « être » et « avoir » d'une part, et aux auxiliaires modaux d'autre part. Ces derniers sont « vouloir », « pouvoir » et « devoir ».

a) Les temps utilisés

Le locuteur utilise souvent le passé composé. Celui-ci exprime une action accomplie par rapport au moment de l'énonciation. L'usage du passé composé montre des événements qui sont déjà écoulés.

Le choix du passé composé dans les discours de Monseigneur Joachim RUHUNA n'est pas un fait du hasard. En effet, dans ses discours, le locuteur fait des commentaires sur des événements écoulés il y a quelques jours, d'où le non usage d'un imparfait qui s'utilise pour des événements qui ont duré et non encore achevé au moment où l'on parle.

- Le seigneur a bien voulu nos exaucer. D1, p.57
- Nous avons appris que le chef de l'Etat était tombé aux mains des ennemis. D3, p.79
- Ils ont aussi gravement désobéi au Dieu créateur. D3, p.79
- Nous avons célébré cette victoire de la démocratie. D3, p.79
- Cela n'a pas tardé. D3, p.79
- Ces malfaiteurs n'ont pas seulement méprisé la parole du président. D3, p.79
- Ils ont transgressé les commandements. D3, p.79
- Nous n'avons pas tous tué. D3, p.80
- Nous avons péché contre le Seigneur. D3, p.80
- Nous avons déshonoré notre chère patrie. D3, p.80

- Nous avons trahi nos compatriotes. D3, p.80
- En vertu de l'autorité que j'ai reçue du Seigneur. D3, p.80
- Il a créé l'homme. D3, p.80
- Notre Burundi est tellement blessé. D3, p.83
- C'est nous, tes enfants qui t'avons assassiné. D3, p.82
- Nous avons massacré les enfants d'une même mère. D3, p.82
- Il nous rassemblera et fera notre unité. D3, p.81
- Ils ont été chassés de leurs collines. D5, p.98
- A tous ceux qui ont perdu les leurs. D5, p.99
- Ils ont renié Dieu leur créateur. D5, p.99
- Vous avez hébergé un assassin. D5, p.99
- Vous êtes tombés d'accord avec lui. D5, p.99
- Vous avez déjà commis le péché. D5, p.99

L'autre temps qui est beaucoup utilisé est le présent de l'indicatif. En effet, le présent relate les événements qui se déroulent au moment de l'énonciation. Signalons que dans les cinq discours de Monseigneur Joachim RUHUNA, le présent est utilisé plus que les autres temps.

En effet, le locuteur utilise le présent pour raconter les réalisations du moment. De plus, il a recours au présent pour donner des conseils ou pour formuler une demande. Le locuteur utilise aussi le présent pour parler de la situation du moment ou de la réalité de tous les jours.

- Nous ne savons pas comment vous remercier.D1, p.57
- Il prie pour nous. D1, p.57000
- Le royaume de Dieu est ici présent. D1, p.57
- Nous vous remercions. D1, p.58
- Elle continue en ce jour merveilleux de notre consécration. D1, p.58
- Il y a des lueurs d'espoir. D1, p.58
- L'on voit devant les Eglises des paroisses et des succursales de hautes croix érigées en mémoire et signe de Notre Rédemption. D1, p.59
- Vous le savez. D2, p.55, D4, p.97
- Aujourd'hui, Burasira commence uniquement avec le Théologat. D2, p.66

- Je conseille aux deux directions de compléter petit à petit les bibliothèques. D2, p.66
- Le Saint Concile a pleinement conscience. D2, p.66
- La philosophie et la théologie sont des sciences complémentaires. D2, p.66
- Dieu sait combien ce pays souffre. D2, p.66
- L'Eglise ne pense pas seulement à la qualité. D2, p.66
- La vie de l'Eglise est entièrement liée au sacerdoce. D2, p.66
- Il y a grand risque de déséquilibre moral et spirituel. D2, p.67
- Nous nous plaignons d'avoir si peu de prêtres. D2, p.67
- Nous nous trouvons en face de nouveaux problèmes. D2, p.67
- Notre société traverse une période de mutations. D2, p.67
- Nous entrons peut-être dans la plus belle phase de l'Eglise. D2, p.67
- Vous êtes peu nombreux pour le moment. D2, p.67
- Le Saint Concile Vatican II vous demande de cultiver en vous avec un soin particulier l'obéissance. D2, p.67
- Votre formation générale vous aide à découvrir le sens profond de votre vocation sacerdotale. D2, p.67
- Nous sommes solidaires dans le mal commis. D3, p.80
- Nous sommes comme des hommes sans dignité. D3, p.80
- Comment peut-on en arriver à pécher ainsi ? D3, p.80
- Vous le connaissez. D3, p.80
- Je vous crie. D3, p.80
- Dieu seul est le Maître de la vie. D3, p.80
- Tous les hommes sont égaux. D3, p.80
- Ils sont tous enfants d'un même Dieu. D3, p.80
- Il tient sa dignité de son Créateur. D3, p.80
- Nous demandons à l'Etat du Burundi de nous aider. D3, p.81
- Nous demandons à nos frères déplacés à l'intérieur du pays d'écouter la voix de l'Etat. D3, p.81
- Nous leur demandons de se convertir. D3, p.81
- Nous avons l'espoir que les pays amis et tous ceux qui aiment le Burundi continueront à nous aider. D3, p.81
- Nous lançons un appel au Gouvernement. D3, p.81
- Nous le demandons au Seigneur. D3, p.81

- Nous vous disons sincèrement merci. D3, p.81
- Nous prions le Seigneur. D3, p.82
- Nous ne savons pas comment vous remercier.D1, p.57
- Il prie pour nous. D1, p.57
- Le royaume de Dieu est ici présent. D1, p.57
- Nous vous remercions. D1, p.58
- Elle continue en ce jour merveilleux de notre consécration. D1, p.58
- Il y a des lueurs d'espoir. D1, p.58
- L'on voit devant les Eglises des paroisses et des succursales de hautes croix érigées en mémoire et signe de Notre Rédemption. D1, p.59
- Vous le savez. D2, p.55, D4, p.97
- Aujourd'hui, Burasira commence uniquement avec le Théologat. D2, p.66
- Je conseille aux deux directions de compléter petit à petit les bibliothèques. D2, p.66
- Le Saint Concile a pleinement conscience. D2, p.66
- La philosophie et la théologie sont des sciences complémentaires. D2, p.66
- Dieu sait combien ce pays souffre. D2, p.66
- L'Eglise ne pense pas seulement à la qualité. D2, p.66
- La vie de l'Eglise est entièrement liée au sacerdoce. D2, p.66
- Il y a grand risque de déséquilibre moral et spirituel. D2, p.67
- Nous nous plaignons d'avoir si peu de prêtres. D2, p.67
- Nous nous trouvons en face de nouveaux problèmes. D2, p.67
- Notre société traverse une période de mutations. D2, p.67
- Nous entrons peut-être dans la plus belle phase de l'Eglise. D2, p.67
- Vous êtes peu nombreux pour le moment. D2, p.67
- Le Saint Concile Vatican II vous demande de cultiver en vous avec un soin particulier l'obéissance. D2, p.67
- Votre formation générale vous aide à découvrir le sens profond de votre vocation sacerdotale. D2, p.67
- Nous sommes solidaires dans le mal commis. D3, p.80
- Nous sommes comme des hommes sans dignité. D3, p.80
- Comment peut-on en arriver à pécher ainsi ? D3, p.80
- Vous le connaissez. D3, p.80
- Je vous crie. D3, p.80

- Dieu seul est le Maître de la vie. D3, p.80
- Tous les hommes sont égaux. D3, p.80
- Ils sont tous enfants d'un même Dieu. D3, p.80
- Il tient sa dignité de son Créateur. D3, p.80
- Nous demandons à l'Etat du Burundi de nous aider. D3, p.81
- Nous demandons à nos frères déplacés à l'intérieur du pays d'écouter la voix de l'Etat. D3, p.81
- Nous leur demandons de se convertir. D3, p.81
- Nous avons l'espoir que les pays amis et tous ceux qui aiment le Burundi continueront à nous aider. D3, p.81
- Nous lançons un appel au Gouvernement. D3, p.81
- Nous le demandons au Seigneur. D3, p.81
- Nous vous disons sincèrement merci. D3, p.81
- Nous prions le Seigneur. D3, p.82
- Nous savons que la douleur d'un père ne dure pas toujours. D3, p.82
- Je demande à ceux qui sont en armes de les déposer. D3, p.96
- Je vous supplie tous de déposer les armes. D3, p.96
- Nous versons le sang de nos frères. D4, p.96
- Ils souffrent chaque jour de froid. D4, p.96
- Ils vivent dans la terreur. D4, p.96
- A ceux qui tuent et à ceux qui envoient tuer. D4, p.96
- Si vous ne vous repentez pas au plus vite, vous ne pouvez pas espérer nul salut. D4, p.96
- Vous voyez vous-mêmes combien votre avenir est précaire. D4, p.96
- Le mal que vous faites. D4, p.96
- Le sang que vous versez. D4, p.96
- Dieu aussi vous accuse. D4, p.96
- C'est lui que vous insultez. D4, p.96
- Votre pays aussi vous accuse. D4, p.96
- Vous le couvrez de mépris et de honte. D4, p.96
- Beaucoup parmi vous risquent la mort. D4, p.96
- Ils meurent dans une angoisse. D4, p.96
- Elles ne construisent rien. D4, p.96
- Elles détruisent tout. D4, p.97

- Eux seuls sont dignes et sont capables de veiller sur cette terre et de l'organiser. D4, p.97
- Dieu bénit la concertation. D4, p.97
- Bien heureux sont aussi les cœurs pleins de miséricorde. D4, p.97
- Je profite de cette occasion pour consoler ceux qui sont aujourd'hui éprouvés par cette guerre. D4, p.97
- La fête de Pâques nous rappelle la paix du Christ. D4, p.97
- Le Seigneur veut vous réconforter. D4, p.97
- Le Seigneur est avec vous. D4, p.97
- Nous sommes encore dans les jours de Pâques. D4, p.97
- Je vous souhaite encore bonnes fêtes pascales. D4, p.97
- Presque tous sont des femmes et des enfants. D5, p.98
- Ils ne connaissent que la misère. D5, p.98
- Ils sont là devant nous. D5, p.98
- Nous voulons compatir avec tous ceux qui pleurent des êtres chers. D5, p.98
- Il y a de vrais martyrs. D5, p.98
- J'élève ma voix. D5, p.99
- Vos crimes sont la honte de l'humanité. D5, p.99
- Je vous en supplie. D5, p.99
- Les hommes peuvent pardonner à celui qui se ressaisit. D5, p.99
- Le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur. D5, p.99
- Il y a un concept de la conscience qui lui interdit de tuer. D5, p.99
- Cette négligence de la loi naturelle qui se découvre à celui qui atteint l'âge de raison. D5, p.99
- Vous n'êtes plus dignes du nom du chrétien. D5, p.99
- Vous êtes comme des errants. D5, p.99
- J'exhorte tous les chrétiens dignes de ce nom. D5, p.100
- La paix est possible si nous le voulons. D5, p.100
- Je continue de rêver d'un Burundi où tous ces fils et filles se réconcilient. D5, p.100
- Tout dépend de nous. D5, p.100

b) Les au xiliaires modaux

Les auxiliaires modaux permettent de rendre compte de la tension.

- **Avec l'auxiliaire modal « pouvoir » marquant la possibilité**

 - Nous pourrons ainsi vivre avec Marie. D1, p.59
 - Ainsi petit à petit, l'Eglise du Burundi pourra-t-elle compter sur un clergé de haute qualité. D2, p.68
 - Nous prenions place parmi les peuples que l'on pouvait citer en exemple pour la réussite d'une transition démocratique. D3, p.79
 - Vous ne pouvez pas espérer nul salut. D4, p.96

- **Avec l'auxiliaire modal « devoir » exprimant l'obligation**

 - L'éducation complète des élèves des Grands Séminaires doit tendre à faire d'eux de véritables pasteurs d'âmes. D2, p.66
 - Les prêtres devront être préparés en conséquence pour vivre et exercer leurs ministères dans les nouvelles conditions de notre Eglise. D2, p.67

En conclusion, l'énonciation est très nécessaire à l'analyse du discours. Grâce à l'énonciation, nous avons pu mettre en évidence les intentions du locuteur. Nous avons mis à jour les interprétations que le récepteur peut donner aux quelques énoncés de l'émetteur. Nous avons aussi montré les attitudes que le locuteur adopte envers son discours. Il peut s'engager, prendre une distance par rapport à ce qu'il dit ou s'effacer complètement en donnant au discours une marque d'objectivité.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail touche à sa fin. C'est le moment de remonter le cours du chemin parcouru en vue de voir si réellement nos hypothèses ont été vérifiées et si les objectifs que nous nous sommes fixés ont été atteints.

Nous avons d'abord commencé notre analyse par une introduction générale. C'est au cours de cette introduction que nous avons précisé le type de discours qui fait l'objet de notre étude.

Après avoir précisé notre motivation à choisir notre sujet, nous avons délimité le sujet. Nous avons ensuite évoqué l'intérêt et la motivation du choix du travail, ses hypothèses et ses objectifs. Les articulations du travail ainsi que le cadre socio-historique sont aussi précisés dans cette même introduction. Nous avons réservé le premier chapitre aux aspects théoriques de l'analyse du discours, plus précisément en développant les différentes approches du discours.

Le second chapitre a été réservé à l'analyse proprement dite qui est une application des différentes approches du discours à notre corpus, à savoir l'approche syntaxique, lexicologique et sémantique. Nous avons décrit ces différentes approches sachant qu'elles allaient être nos principaux instruments théoriques de base.

L'approche lexicologique nous a permis de choisir les lexèmes les plus récurrents dans notre corpus. S'agissant de l'approche syntaxique, elle nous a permis de relever les phrases de base, ce que nous avons appelé les phrases-noyaux. De plus, grâce à cette approche, nous avons pu relever les environnements des lexèmes récurrents trouvés à l'aide de l'approche lexicologique.

Dans le dernier chapitre, le jeu des personnes nous a permis de rendre compte de la position du locuteur face à son énoncé. Des fois, le locuteur prend l'engagement vis-à-vis de son énoncé. D'autres fois, il prend ses distances où s'éloigne complètement de son énoncé. Après cette étude du jeu des personnes, nous avons analysé le lien existant entre l'énonciateur et le récepteur, ce qui nous a conduit à conclure qu le même discours peut être entendu par beaucoup de personnes et interprété différemment par ces dernières. Le dernier point de ce chapitre était consacré à l'analyse de certains concepts qui rendent compte du procédé d'énonciation, à savoir la distance, la transparence et l'opacité, la modalisation et la tension. Ces concepts nous a révélé différentes attitudes que le locuteur prend vis-à-vis de son énoncé.

Il est grand temps de se demander si nos hypothèses ont été vérifiées et si nos objectifs ont été atteints.

Concernant les objectifs, nous avons pu identifier le locuteur ainsi que les interlocuteurs. Le premier n'est autre que Mgr Joachim RUHUNA. Les seconds varient selon les circonstances. Ainsi, nous espérons avoir répondu aux questions suivantes : qui est le locuteur ? A qui s'adresse-t-il ? De quoi parle-t-il ? Comment se comporte-t-il vis-à-vis de son discours ou de son allocutaire ? Ayant répondu à toutes ces questions, il y a lieu d'affirmer que les objectifs ont été atteints.

Quant aux hypothèses, nous pouvons affirmer qu'elles sont vérifiées dans la mesure où nous avons montré que les discours analysés sont des discours évangéliques et que leur contenu est lié aux conditions socio-politiques de leur production.

Il est vrai que l'analyse des cinq discours religieux de Mgr Joachim RUHUNA a été faite et que des conclusions ont été dégagées. Néanmoins, nous restons convaincue que le présent travail pourrait être prolongé par d'autres chercheurs intéressés par le domaine florissant qu'est l'analyse du discours. Nous pourrions par exemple proposer une étude comparative des discours de Mgr Joachim RUHUNA et ceux de Mgr Bernard BUDUDIRA.

En terminant, nous espérons avoir apporté une contribution à l'analyse du discours malgré que cette discipline soit encore tâtonnante et qu'elle cherche encore à constituer sa méthode et son objet.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

1. BREKLE (E.H), *Sémantique*, Paris, Armand Colin, 1974.

2. DELAHAYE (Y.), *La frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977.

3. GREIMAS (A.J), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1973.

4. KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1980.

5. MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

6. MOUNIN (G.) et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 1974.

7. MULAGO (V.), *Un visage africain du christianisme*, Paris, PUF, 1965.

8. IBIMENYA (A.), *Mgr Joachim RUHUNA, le Pasteur fidèle*, Paris, Maranatha, Lavigerie 2001.

9. PERRAUDIN (J.P), *Chronique de l'Eglise catholique au Burundi après l'indépendance*, Ngozi, Presses Lavigerie, 1963.

10. PERRAUDIN, (J.P), *Naissance d'une Eglise*, Tome II, Ngozi, Presses Lavigerie, 1996.

11. SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payothèque, 1979.

12. TESNIERE (L.), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Kliencksieck, 1976.

13. YAKAHAWA (S.I), *On pense avec les mots*, Paris, Ed. France-Empire, 1966.

II. Thèse

BAKIZA (E.), *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique burundais (1958-1966).* Thèse de doctorat, Montréal, décembre, 1986.

III. Mémoires

1. KARISABIYE (A.-J), *Analyse syntaxique et lexico-sémantique du vocabulaire politique du discours de la Francophonie.* Mémoire de Licence, Bujumbura, UB, FLSH, décembre 2000.

2. NAKINTIJE (C.), *Analyse linguistique du discours religieux de Mgr Julien GORJU (1922-1936).* Mémoire de licence, Bujumbura, UB, FLSH, Février, 1990.

3. NKUNZIMANA (J.), *Analyse du discours de quelques textes des musiciens négro-africains d'expression française : cas des chansons diffusées au Burundi à partir de 1990.* Bujumbura, Mémoire de Licence, UB, FLSH, Juin 2005.

4. UWIMANA (D.), *Analyse linguistique des discours adressés à la nation burundaise à chaque fin d'année par le chef de l'Etat du Burundi : 1987-1993,* Mémoire de Licence, Bujumbura, UB, FLSH, Avril 2006.

IV. Article et revue

1. GUESPIN (L.), « Nous, la langue et l'interaction », in *Mot*, 10, 1985.

2. MARCELLESI (J.B), Linguistique et société, Paris, Larousse, 1971.

V. Dictionnaires et encyclopédies

1. DUBOIS (J.) et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
2. *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Librairie Larousse, 1977.
3. *Petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1987.
4. *Dictionnaire de langue française : « Le lexis »*, Paris, Librairie Larousse, 1987.
5. *Grand dictionnaire encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse, 1984.